



Guide RSE



Léopold BERNARD
Président Sonepar France

L'activité de Sonepar, comme sa position de leader dans le monde, nous place au cœur des enjeux d'électrification du monde et des défis sociétaux associés.

Nous avons la conviction que croissance économique doit rimer avec durabilité et solidarité et avons ainsi un rôle déterminant à jouer dans toutes les actions que nous menons pour accompagner la transition énergétique, tout en se mobilisant pour une société plus inclusive.

Ce guide RSE témoigne de nos avancées concrètes pour réduire notre empreinte carbone, assurer une proposition de valeur durable à nos clients, promouvoir une organisation solidaire, inclusive, et participative, et poursuivre un modèle économique responsable, vecteur de développement pour Sonepar et toutes nos parties prenantes.

A travers nos métiers, nos valeurs et les liens que nous créons depuis plus de 50 ans, nous nous engageons au service des générations futures.

C'est pour leur avenir que, chaque jour, nous donnons de l'énergie au progrès.

Sommaire



| | |
|-------------------------------|------|
| Qui sommes-nous ? | p.4 |
| L'essentiel | p.5 |
| Notre Raison d'être | p.8 |
| Notre démarche RSE | p.9 |
| Evaluations et Certifications | p.10 |

Responsabilité environnementale

| | |
|---|------|
| Feuille de route 2024-2028 | p.12 |
| Notre empreinte carbone | p.13 |
| 1• Diminuer les consommations énergétiques de nos bâtiments | p.15 |
| 2• Recycler, valoriser et réemployer nos contenants | p.18 |
| 3• Mesurer et maîtriser le bilan carbone de nos transports | p.20 |

Expérience durable de nos clients

| | |
|---|------|
| Feuille de route 2024-2028 | p.22 |
| 1• Soutenir le déploiement d'offres produits et services en faveur de la transition énergétique | p.23 |
| 2• Promouvoir les produits écoconçus et reconditionnés | p.28 |
| 3• Sensibiliser et former les équipes aux solutions durables | p.34 |

Engagement social et sociétal

| | |
|---|------|
| Feuille de route 2024-2028 | p.36 |
| 1. Favoriser l'inclusivité | p.37 |
| 2• Assurer la qualité managériale et le développement des compétences | p.43 |
| 3• Soutenir des programmes solidaires et engager les collaborateurs | p.46 |

Acteur responsable

| | |
|---|------|
| Feuille de route 2024-2028 | p.50 |
| 1 • Lutte contre la corruption et la fraude | p.51 |
| 2 • Achats responsables et inclusifs | p.55 |
| 3• Satisfaction et réussite de nos clients | p.61 |



Qui sommes-nous ?

Sonepar en France

Sonepar est un groupe familial indépendant, leader mondial de la distribution aux professionnels de matériel électrique, solutions et services associés.

En France, nos équipes accompagnent les professionnels dans leurs projets de construction et de rénovation sur l'ensemble de son territoire avec une ambition commune : faciliter leur activité et leurs projets.

En quelques chiffres

Données 2024



4 900
collaborateurs



Près de 400
agences généralistes

Près de 100
agences spécialistes



Plateformes logistiques

- 6 pour le réseau généraliste
- 3 pour les enseignes spécialistes



2,5 Mds d'€
de chiffre d'affaires

3 marchés



Résidentiel



Tertiaire



Industrie

1 enseigne généraliste



-  Distribution électrique
-  Éclairage
-  Fils & câbles
-  Appareillage
-  Communication & sécurité
-  Génie climatique
-  Process & contrôle
-  Conduits & canalisations
-  Energie et mobilité durables
-  Outillage & accessoires d'installation

Des enseignes spécialistes

Afin d'accompagner l'évolution des métiers de ses clients et leur implication dans la conduite de projets innovants en matière de sobriété énergétique, Sonepar France affine depuis plusieurs années **une offre à destination des artisans spécialistes**, comme les solaristes, les chauffagistes, les climaticiens ou encore les experts des systèmes d'alarme.

 **Photovoltaïque**

 **Génie climatique**

 **Communication & sécurité**

L'essentiel

Certifications Évaluations des protocoles

Certifications ISO

✓ **14001:2015** ✓ **9001:2015**

Le périmètre de certification concerne l'ensemble des 6 plateformes logistiques de notre réseau généraliste

🔄 **45001:2018**

Projet de certification fin 2025

✓ **HQE** (*) ✓ **Ecovadis**

✓ **GHG Protocol** ✓ **SBTI Protocol**

(*) 4 de nos 6 plateformes du réseau généraliste ont été livrées HQE



Conformité de notre offre

✓ Reach 1907/2006/CE

✓ RoHS 2011-65

Environnement

Est-ce que Sonepar France a une stratégie environnementale ?

✓ Oui

Est-ce que Sonepar France mesure son empreinte carbone ?

✓ Oui

✓ Location Based

✓ GHG Protocol

✓ SBTi

Est-ce que Sonepar France s'est fixé un objectif de réduction de son empreinte CO2 ?

✓ Oui (*)

✓ Scope 1 & 2

✓ Scope 3

(*) 2 échéances sont fixées pour les 3 scopes = 2023 et 2030

Est-ce que Sonepar France est aligné avec les objectifs des Nations Unies ?

✓ Oui

✓ Trajectoire 1,5 °C

La réglementation environnementale est-elle respectée par Sonepar France ?

✓ Collecte et recyclage des déchets

✓ ICPE

Quels sont les différents flux de déchets gérés par Sonepar France ?

✓ 4 flux prioritaires : Papier-Carton/Métal/Plastique/Bois

A quels éco organismes a adhéré Sonepar France ?

Ecosystem DEEE

Corepile Piles & Batteries

Valobat PMCB

Eco Maison ABJ

Soren Photovoltaïque

Est-ce que Sonepar France utilise exclusivement des emballages cartons recyclés ?

✓ Oui

Quelles sont les normes exigées par Sonepar France pour nos transporteurs ?

✓ EURO 6

La stratégie QHSE de Sonepar France

L'ensemble des actions QHSE repose sur un système de management intégré qui reprend les différents aspects Qualité, Sécurité, Hygiène, Santé, Environnement et Energie de l'activité.



L'essentiel

Qualité / santé / sécurité

Est-ce qu'un traitement des non-conformités ou réclamations clients est mis en place ?

Oui

Est-ce qu'une démarche de santé et de sécurité Sonepar France est mise en place ?

Oui

Existe-t-il un système documenté de gestion de la sécurité et de la santé chez Sonepar France ?

Oui

Disposez-vous de personnes formées pour intervenir en cas d'accident ?

Oui : programme formation SST Sauveteur Secouriste du Travail

Existe-t-il une évaluation des risques, révisé régulièrement, dans le cadre d'un document unique (DUER) ?

Oui

Est-ce qu'une politique d'amélioration continue a été mise en place ?

Oui : périmètre plateformes logistiques

Y a-t-il un programme de formations pour les collaborateurs exécutant des activités avec risques particuliers ?

Oui : périmètre plateformes logistiques

Est-ce que des séances d'information centrées sur la qualité sont régulièrement organisées ?

Oui : périmètre plateformes logistiques

Y a-t-il un état précis et annuel des statistiques d'accidents du travail ?

Oui : suivi mensuel Sonepar France

Disposez-vous de sites opérationnels disposant d'une certification en matière de pratiques sociales et de droits humains ?

Oui : Institut de formation certifié Qualiopi



L'essentiel

Conformité

Sonepar France dispose-t-elle d'un code de conduite interne ?

Oui

... d'une procédure d'alerte ?

Oui

... d'une cartographie des risques ?

Oui

... d'une procédure d'évaluation des tiers ?

Oui

... des procédures de contrôles comptables ?

Oui

... d'un dispositif de formation interne ?

Oui

... d'un régime disciplinaire ?

Oui

... d'un dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre ?

Oui

... d'un code de conduite des Partenaires Commerciaux ?

Oui

Retrouvez notre code de conduite et le code de conduite des Partenaires Commerciaux



Notre Raison d'être

L'humanité est confrontée à des défis majeurs et nous devons déployer toute notre énergie pour les relever.

Le Groupe est déterminé à agir pour la planète et ses habitants pour les décennies à venir.

Notre Raison d'être, c'est affirmer ce qui nous unit en tant que Groupe et c'est une ambition qui traduit notre rôle et notre contribution à la société.

Nous l'avons fait de manière collaborative en impliquant nos parties prenantes : actionnaires, collaborateurs, fournisseurs, clients et experts externes.

Powering Progress for Future Generations*

*Pour les générations futures, donnons de l'énergie au progrès

6 engagements forts pour concrétiser notre Raison d'être

Pour placer la Raison d'être au cœur de son activité, Sonepar a défini six engagements qui concernent les collaborateurs, les clients et les fournisseurs dans des initiatives et des objectifs communs.



Formation continue

D'ici 2028, Sonepar a l'intention d'offrir une formation annuelle sur le développement durable à tous ses collaborateurs. Notre force de vente sera la mieux formée de l'industrie de la distribution électrique pour promouvoir des solutions durables.



Inclusivité

D'ici 2028, Sonepar vise à garantir un environnement de travail inclusif et sécurisé pour tous ses collaborateurs, assurant l'équité sur la base du mérite et d'une culture de la performance durable.



Parcours durable du client

D'ici 2028, Sonepar a l'intention de proposer à chaque client l'alternative la moins émettrice de CO₂ pour chaque devis.



Communautés

D'ici 2028, Sonepar a l'intention de créer le programme Sonepar Powering Community dans tous les pays où il est présent. Il créera et soutiendra des projets éducatifs dédiés dans son écosystème, offrira des opportunités aux personnes vulnérables et apportera de l'aide lors de catastrophes naturelles.



Circularité des produits

D'ici 2028, Sonepar a l'intention d'utiliser 100 % d'emballages provenant de matériaux recyclés et de recycler 100 % des produits retournés à Sonepar par les clients.



Partage

Reconnaître la contribution des collaborateurs de Sonepar au succès de la transformation du Groupe.

Notre démarche RSE

Notre raison d'être, socle de la démarche RSE de Sonepar, nous amène à une raison de faire et nous permet d'aller plus loin en définissant une feuille de route claire qui s'articule autour de **4 piliers pour construire un avenir durable** :



Responsabilité environnementale

Comment Sonepar s'engage dans la réduction de son empreinte carbone ?

- ✓ En diminuant les consommations énergétiques de nos bâtiments
- ✓ En mesurant et maîtrisant le bilan carbone de nos transports
- ✓ En recyclant, valorisant et réemployant nos contenants



Expérience durable de nos clients

Comment Sonepar assure une proposition de valeur durable et forme ses collaborateurs au service de ses clients ?

- ✓ En soutenant le déploiement de services et de produits en faveur de l'efficacité énergétique
- ✓ En promouvant les produits écoconçus et reconditionnés
- ✓ En sensibilisant et en formant les équipes aux solutions durables



Engagement social et sociétal

Comment Sonepar met en place une organisation solidaire, inclusive et participative ?

- ✓ En favorisant l'inclusivité
- ✓ En assurant une qualité managériale et le développement des compétences
- ✓ En sensibilisant les collaborateurs aux causes solidaires
- ✓ En soutenant des programmes solidaires et en engageant les collaborateurs



Acteur responsable

Comment Sonepar poursuit un modèle économique durable et responsable, vecteur de développement ?

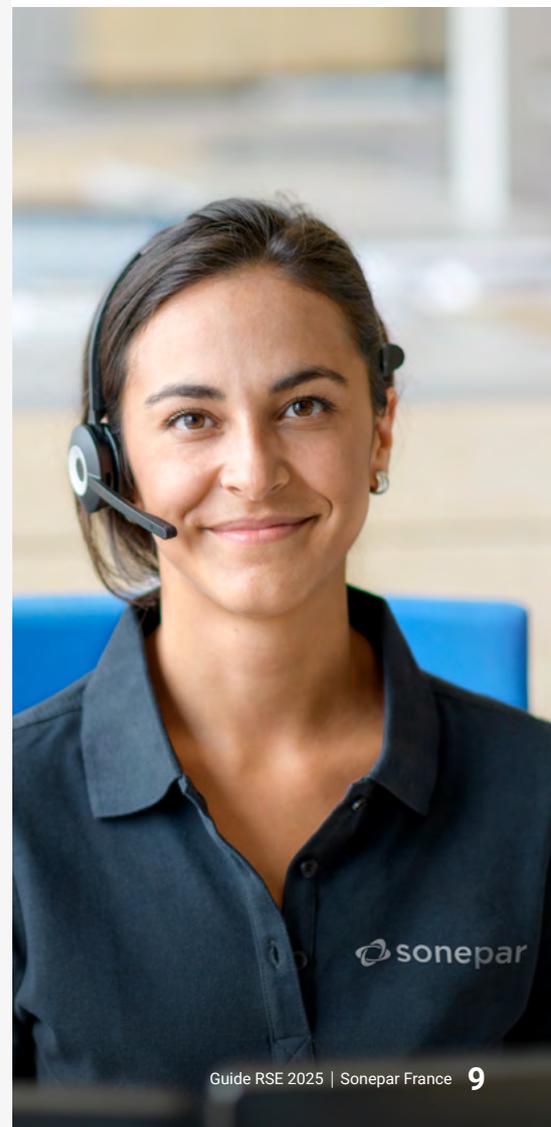
- ✓ En déployant une démarche d'intégrité, de conformité et d'éthique des affaires
- ✓ En menant une politique d'achats responsable et inclusive
- ✓ En assurant la satisfaction et la réussite de nos clients



"Notre démarche RSE, au cœur de notre stratégie et culture d'entreprise, nous permet d'impliquer toutes nos parties prenantes pour une activité plus responsable et plus durable. Une démarche et des engagements concrets pour répondre aux défis sociétaux qui sont les nôtres."

Marie Elissalde

Directrice Communication et RSE



Evaluation et Certifications

Sonepar s'évalue Notre notation Ecovadis

La performance de Sonepar France en matière de développement durable est évaluée par ECOVADIS, société indépendante qui fait désormais référence en terme d'évaluation RSE.



Performances en matière de RSE

- Insuffisante
- Partielle
- Adaptée
- Avancée
- Excellente
- Score moyen



Date de publication : 3 déc. 2024 | Valable jusqu'au : 3 déc. 2025

Nos Certifications

La logistique est au cœur de notre activité et nous permet de répondre non seulement aux besoins et attentes de nos clients mais aussi aux défis environnementaux et sociétaux.



Norme ISO 9001 : Management de la qualité

Parce que la satisfaction de nos clients est notre objectif premier, nous mettons tout en œuvre pour garantir une qualité optimale de nos processus et de nos services. La certification ISO 9001 garantit la mise en place, au sein d'une organisation, d'un système de pilotage de la qualité afin d'assurer la productivité et la performance d'une organisation.



Norme ISO 14001 : Management environnemental

Améliorer notre performance environnementale est une priorité inscrite dans notre stratégie RSE. Le management environnemental définit une série d'exigences qui permet à toute entreprise de déterminer l'ensemble des moyens nécessaires pour maîtriser et réduire ses impacts sur l'environnement.



Responsabilité **environnementale**

Comment Sonepar s'engage dans la réduction de son empreinte carbone ?

Notre responsabilité environnementale

Feuille de route 2024-2028

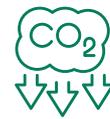
Sonepar, par sa position et son rôle de distributeur, se doit de s'engager et d'agir concrètement en faveur de l'environnement. Notre responsabilité environnementale couvre la réduction de l'empreinte carbone de nos propres activités. L'enjeu est à la fois de **réduire les émissions de CO₂** de nos sites, de nos activités et de nos contenants mais aussi d'**impulser une nouvelle dynamique** auprès de toutes nos parties prenantes, et notamment auprès de nos talents.



1• Diminuer les consommations énergétiques de nos bâtiments



2• Recycler, valoriser et réemployer nos contenants



3• Mesurer et maîtriser le bilan carbone de nos transports



“Notre responsabilité environnementale se traduit avant tout par la réduction de notre empreinte carbone. Un engagement clé de notre feuille de route à laquelle chaque partie prenante de Sonepar France doit pouvoir contribuer.”

Baptiste Mesmain
Directeur de la Performance durable et des Services

Notre empreinte carbone

Sonepar mesure son empreinte carbone, et met tout en œuvre pour que celle-ci diminue dans les années à venir.

Nous avons pour objectif de nous confirmer à l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 1,5°C d'ici à 2050.

La SBTi (Science Based Targets initiative) **a validé notre engagement** de réduire nos émissions de gaz à effet de serre des scopes 1, 2 et 3.

Sonepar applique le protocole GHG (Green-house Gas Protocol) pour définir tous les ans son empreinte carbone.

Ce protocole, largement diffusé à l'international, a servi de base à l'élaboration de l'ISO 14064-1 et est devenu un standard de référence.



Un standard international appliqué à Sonepar



Un objectif ambitieux aligné sur la "Trajectoire 1,5 °C"

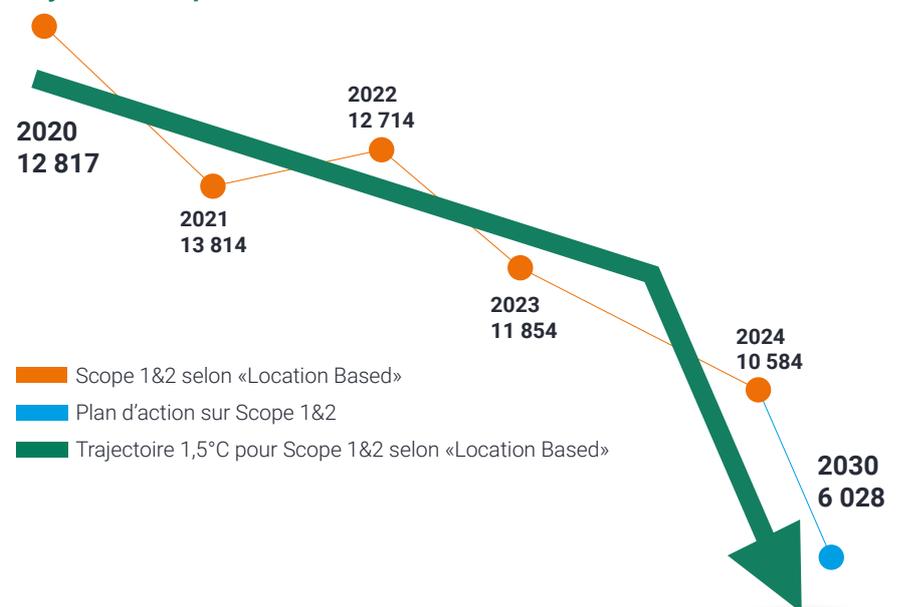
Scope 1 & 2

-46.2%
d'ici 2030

Scope 3

-13.5%
d'ici 2030

Trajectoire Scope 1&2 tCO2e



Notre empreinte Carbone : **dé**cryptage

Scopes 1, 2 et 3

72K tCO₂e*
Empreinte carbone de Sonepar

Périmètre pays hors immobilisations, achat, utilisation et fin de vie produits

* millions de tonnes de carbone équivalent

FOURNISSEURS



COLLABORATEURS



RÉSEAU
SONEPAR



CLIENTS ET
UTILISATEURS
FINAUX

ÉMISSIONS EN AMONT

ÉMISSIONS INTERNES

ÉMISSIONS EN AVAL



Achat produits



Déplacements domicile-travail et professionnels



Énergie en amont



Immobilisations



Logistique fournisseurs



Déchets emballages



Flotte interne



Énergie et réfrigérants

Émissions des bâtiments & transports Sonepar



Électricité



Partenaires logistiques



Fin de vie des produits



Utilisation des produits (émissions en aval)

Périmètre de calcul des émissions basé sur ISO 14064 et Greenhouse Gas protocol

Émissions internes de Sonepar (Scope 1 & 2)

Émissions directement liées à l'activité de Sonepar :

- le carburant de nos véhicules
- l'énergie utilisée pour le chauffage

Émissions produisant indirectement des GES :

- l'électricité utilisée pour alimenter nos bâtiments

Émissions brutes de GES en 2024

- scope 1 : **9 749 tCO₂**
- scope 2 : **835 tCO₂**

Émissions en amont et en aval de Sonepar (Scope 3)

Émissions non directement liées à Sonepar, mais à d'autres activités nécessaires en amont ou en aval de ses opérations : achats, ventes, utilisation des produits en fin de vie, etc...

Émissions brutes de GES en 2024

- scope 3 aval : **21 972 tCO₂**
- scope 3 amont : **39 306 tCO₂**

Les scopes 1, 2 et 3 désignent le périmètre de calcul des émissions de gaz à effet de serre.

1 • Diminuer les consommations énergétiques de nos bâtiments

➤ La consommation énergétique de nos sites

Réglementation ICPE des plateformes logistiques

7 de nos plateformes logistiques sont des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) :

- 6 plateformes de notre réseau généraliste
- 1 plateforme de notre réseau spécialiste

En effet, une installation **classée pour la protection de l'environnement**, en raison des nuisances éventuelles ou des risques importants de pollution de l'environnement ou d'accident qu'elle présente, est soumise à une réglementation spécifique notamment en terme d'autorisation.

Au-delà des inspections régulièrement menées par les autorités publiques compétentes, **Sonepar France mandate des entreprises indépendantes pour des audits environnementaux**. Les 6 plateformes sont auditées annuellement.

Certification HQE des plateformes logistiques

4 de nos 6 plateformes logistiques du réseau généraliste sont certifiées HQE (Haute Qualité Environnementale).



Toutes nos plateformes sont désormais équipées d'un éclairage **100 % LED** et d'un **système de management de l'énergie**

⤷ Décret Tertiaire : décryptage

La consommation d'énergie tertiaire en France est un enjeu majeur à l'heure où l'Etat vise la neutralité carbone en 2050 !

Le Décret Tertiaire est une obligation réglementaire engageant les acteurs du Tertiaire vers la sobriété énergétique. Elle impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire afin de lutter contre le changement climatique à horizon 2030, 2040 et 2050.

40% en 2030 | **↘ 50%** en 2040 | **↘ 60%** en 2050

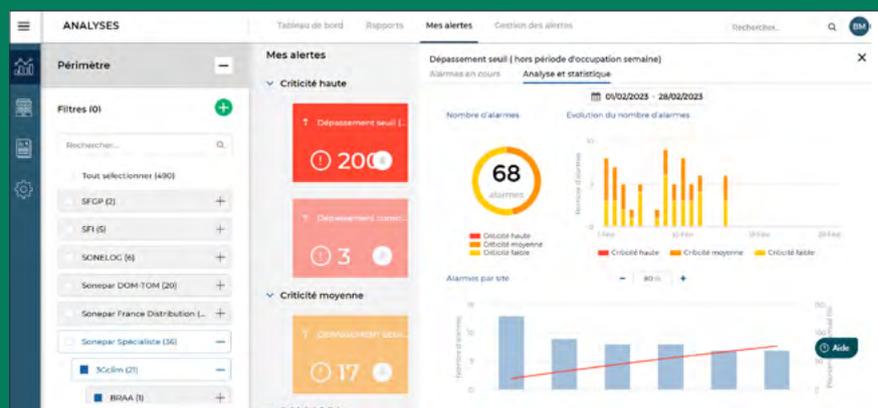
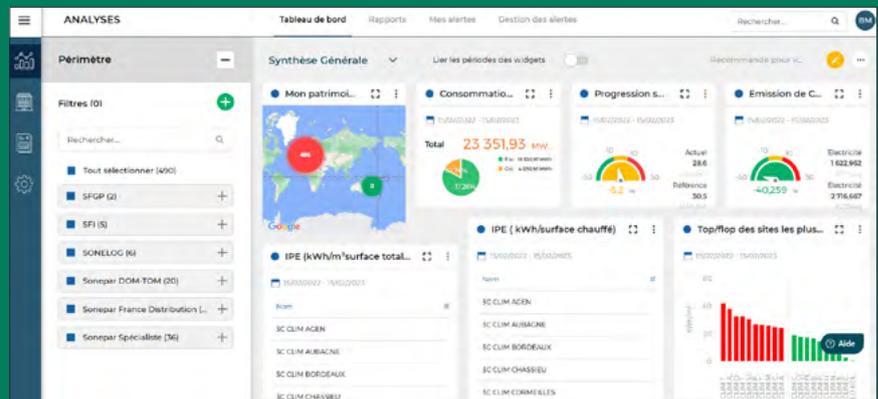
Nous arrivons désormais dans la deuxième phase d'exécution après avoir intégré sur la plateforme OPERAT les consommations d'énergie de nos sites depuis l'année de référence 2010. Il est donc désormais temps de **mettre en place un plan de rénovation énergétique ambitieux pour respecter cette trajectoire.**



Système de management de l'énergie

Sonepar France a profité du Décret Tertiaire pour aller plus loin et mettre en place **une plateforme de management de l'énergie permettant une supervision de l'ensemble des sites en France** : agences, sièges et plateformes logistiques. Elle permet d'optimiser les performances énergétiques de nos bâtiments mais également de cibler les priorités en matière de rénovation énergétique.

Ce projet lancé avec Bureau Veritas et le prestataire de solutions Energisme est innovant car **la plateforme est directement connectée avec les fournisseurs d'énergie** et permet ainsi de récupérer en temps réel les données de consommation.



Audits énergétiques

Le code de l'énergie prévoit la réalisation d'un audit énergétique pour les grandes entreprises de plus de 250 salariés, afin qu'elles mettent en place une stratégie d'efficacité énergétique de leurs activités.

Les audits énergétiques doivent être **réalisés selon la norme NF EN 16247-1**. Cette norme délivre les exigences générales pour la réalisation d'un audit énergétique. Elle précise la méthodologie et les actions à mener tout au long des différentes étapes d'audits (définition de l'objectif, du périmètre, réalisation d'une visite sur site...).

Sont reconnus compétents pour la réalisation en 2020 d'un audit énergétique, dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de l'énergie, les prestataires externes titulaires d'un signe de qualité répondant à un référentiel d'exigences de moyens et de compétences, et délivré par un organisme accrédité par un organisme signataire de l'accord multilatéral pris dans le cadre de la coordination européenne des organismes d'accréditation (OPQIBI, LNE, AFNOR, ICERT).

Pour faire suite aux audits notamment réalisés en 2022, un plan d'action et d'amélioration continue a été mis en place pour s'assurer de la tenue de notre trajectoire de performance énergétique.



Les normes NF EN 16247 parties 2, 3 et 4 précisent des exigences spécifiques pour :

- **EN 16247-2** : les bâtiments
- **EN 16247-3** : les procédés industriels
- **EN 16247-4** : le transport.

Elles sont à utiliser en association avec la norme **NF EN 16247-1** qu'elles complètent.



2• Recycler, valoriser et réemployer nos contenants

👉 La gestion des déchets : **décryptage**

Sonepar et la Loi AGEC

(Anti-Gaspillage et Economie Circulaire)

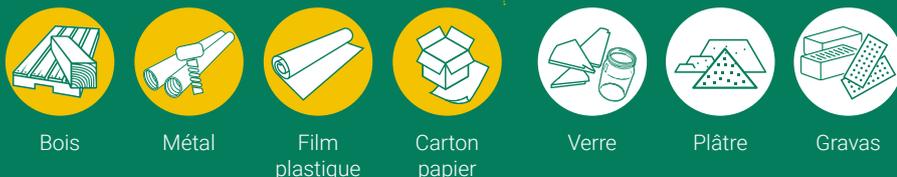
La loi AGEC, promulguée le 11 Février 2020, entend accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets et préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat.

Sonepar profite de ce nouveau contexte législatif pour accélérer sa stratégie circularité autour de 3 axes principaux :



Sonepar s'inscrit dans le respect du décret n° 2021-950 du 16 juillet 2021 visant à trier 7 flux de déchets :

Notre priorité



Dans ce cadre, notre priorité s'oriente vers 4 flux principalement générés par notre activité.

Une stratégie visant à obtenir 100% de traçabilité et 90% de valorisation de ces flux sur l'ensemble de nos sites a été lancée en 2023.

Elle aboutira à la mise en place d'une plateforme digitale commune à tous nos sites et permettant le suivi complet de la gestion des déchets.

La gestion des déchets sur les plateformes logistiques

Nos plateformes logistiques pratiquent déjà une gestion optimisée du tri, de la collecte et de la valorisation des déchets via des partenaires de référence.

Nous recyclons et valorisons en moyenne 95% de nos déchets issus de nos plateformes.

En 2024, sur nos 6 plateformes :

Volume des déchets triés :

2151 tonnes

Taux de valorisation :

95%

👉 La gestion des déchets : notre stratégie

Réduire nos emballages

Limiter au maximum la production de déchets d'emballages est un des objectifs prioritaires de Sonepar. Nous avons mis en place une logistique retour entre nos plateformes et nos agences pour permettre l'intégration dans nos flux de 12 000 palettes et 8 000 bacs réutilisables.

L'objectif visé : réduire de 50% notre production de cartons et de 75% notre production de palettes en bois en 2027.

Des emballages 100% recyclés



Les emballages utilisés en plateforme sont constitués de papier ondulé et de carton ondulé imprimé certifiés FSC Mixte ou FSC Recyclé.

La filière papiers imprimés

CITEO

Sonepar France participe à la collecte, à la valorisation et au recyclage des papiers imprimés en tant qu'adhérent à l'éco-organisme Citeo.

Chaque année, Sonepar France déclare pour l'intégralité de ses enseignes le tonnage d'imprimés papiers d'un grammage inférieur ou égal à 224 g/m² (magazines, documents promotionnels, mailings...) mis sur le marché au cours de l'année précédente.



Notre contribution Citeo permet de proposer à tous les français un dispositif de tri et de collecte sélective.

Elle finance également la prévention c'est-à-dire l'éco-conception des papiers, l'innovation et le recyclage.

En bientôt 30 ans, les entreprises membres de Citeo ont ainsi investi près de 10 milliards d'euros !



3• Mesurer et maîtriser le bilan carbone de nos transports

➤ Notre politique transports

Les transports représentent actuellement 31% des émissions de gaz à effet de serre en France, en faisant ainsi le premier contributeur à ces émissions.

Notre objectif principal est de mesurer et de réduire l'impact environnemental de nos activités logistiques à travers des pratiques responsables et innovantes.

Sonepar France renforce son degré d'exigence vis-à-vis de ses prestataires.

La sélection de nos prestataires de distribution est désormais associée à un critère d'exclusion concernant l'adaptation de leur flotte aux Zones à Faibles Emissions (ZFE).

Un système de bonus peut même être appliqué pour les prestataires favorisant les dernières technologies et nous permettant ainsi de remplir nos objectifs.

Nos solutions pour une logistique durable et responsable :

- ✓ Véhicules légers et poids lourds Biogaz
- ✓ Véhicules légers et poids lourds hybrides
- ✓ Véhicules légers et poids lourds électriques
- ✓ Vélo Cargo

➤ FRET21

En 2023, Sonepar France a entamé des réunions de sensibilisation à FRET21 pour rejoindre le **programme Engagements Volontaires Pour l'Environnement (EVE)** et est **signataire du dispositif FRET21**, soutenu par l'ADEME (Agence de la transition écologique), l'AUTF (Association des Utilisateurs de Transport de Fret), et ECOCO₂.



A travers cette adhésion, nous nous engageons à adopter des pratiques durables et à intégrer une plateforme d'échanges de données environnementales pour une meilleure gestion de nos opérations.

Sonepar France s'engage à déployer un plan d'action sur 3 ans avec un **objectif de réduction de 12% des émissions de gaz à effet de serre**, au dessus du minimum de 5%, requis en tant que signataire de la charte FRET21, autour des quatre leviers d'amélioration ci-contre. A fin 2024, Sonepar France est en avance sur son objectif avec **une réduction ayant déjà atteint 7,2% en 2024**.



Depuis 2020

99%

de la flotte est conforme à la NORME EURO 6



Optimisation du taux de chargement



Réduction de la distance parcourue



Utilisation efficace des moyens de transport, y compris des alternatives à la route



Pratiques d'achats responsables avec des transporteurs certifiés Objectif CO₂



Expérience durable **de nos clients**

Comment Sonepar assure une proposition de valeur durable et forme ses collaborateurs au service de ses clients ?

Expérience durable de nos clients

Feuille de route 2024-2028

Notre mission est d'**accompagner nos clients**, installateurs comme utilisateurs, tout au long de leur parcours à travers des **solutions et services en faveur de la transition énergétique** et de recommander l'**offre la moins émettrice de CO₂**. L'enjeu est également d'intégrer et de développer, avec nos fournisseurs et partenaires, une approche circulaire, limitant l'impact environnemental de notre offre produits.



1• Soutenir les Services & produits d'**efficacité énergétique**



2• Promouvoir les **produits écoconçus et reconditionnés**



3• Sensibiliser et **former les équipes** aux **solutions durables**



"Un distributeur comme Sonepar ne doit plus désormais se concentrer uniquement sur son métier traditionnel mais s'attacher à accompagner plus largement ses clients sur des services et des expertises liés au développement durable. Cette transformation d'une partie de notre action commerciale passera essentiellement par un programme de formations dédiées pour nos équipes !"

Baptiste Mesmain

Directeur de la Performance durable et des Services

1 • Soutenir le déploiement d'offres produits et services **en faveur de la transition énergétique**

➤ Répondre aux enjeux énergétiques

A travers notre offre produits et services, nous accompagnons nos clients installateurs et exploitants de bâtiments à répondre aux enjeux réglementaires pour la performance énergétique des bâtiments. Une opportunité unique pour adopter une approche complète de gestion de l'énergie.

Un contexte réglementaire favorable pour accompagner nos clients dans la transition énergétique

- ✓ **Décret tertiaire** : rénovation énergétique
- ✓ **Décret BACS** : Gestion Technique du Bâtiment (GTB)
- ✓ **Loi d'accélération ENR** : ombrières photovoltaïques sur parkings
- ✓ **Diagnostic Performance Energétique (DPE)** : rénovation des logements classés G (interdits à la location au 1^{er} janvier 2025) ; classés F (interdits à la location en 2028) et classés E (concernés en 2034).



Sonepar s'appuie sur une offre de services en partenariat avec Bureau Veritas et GreenFlex pour proposer une offre complète autour de l'efficacité énergétique dans les domaines résidentiel, tertiaire et industrie :



En partenariat avec **BUREAU VERITAS** & **GreenFlex** nos experts accompagnent les projets en faveur de la sobriété énergétique.

- ✓ **Déclaration des consommations d'énergie sur OPERAT**
(exclusivement pour le décret tertiaire) : cadrage stratégique et déclaration OPERAT
- ✓ **Audit d'assujettissement du bâtiment**
(exclusivement pour le décret BACS) : audit BACS
- ✓ **Audits énergétiques et plans d'action** : pour identifier les travaux de rénovation énergétique prioritaires
- ✓ **Accompagnement au dimensionnement et visite technique**
- ✓ **Financement des travaux avec les CEE**
- ✓ **Solutions de Management de l'Energie**
- ✓ **Solutions de financement**

➤ Aide au financement pour la rénovation énergétique : décryptage



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

La Prime CEE est une aide financière visant à promouvoir et à développer la rénovation énergétique.

Cette aide a été mise en place par l'État, et contraint les fournisseurs et distributeurs d'énergie à financer des actions d'économies d'énergie.

Elle est proportionnelle aux économies d'énergie générées par des travaux de rénovation : en remplaçant un équipement par un autre plus économe, en isolant des espaces ou en équipant un bâtiment d'un mode de chauffage plus vertueux.

Le montant de la prime CEE accordée lors de l'installation d'un système de gestion technique du bâtiment varie en fonction de différents facteurs (secteur d'activité du site, zone climatique, la surface, etc.)

➤ Nos enseignes spécialistes au cœur de la transition énergétique

Nos enseignes spécialistes en Génie Climatique et en Photovoltaïque unissent leurs expertises pour accompagner les professionnels dans la réussite de leurs projets de transition énergétique.

Une synergie offrant une approche globale, du confort thermique à la production d'énergie décarbonée, en passant par l'optimisation des consommations.

Au sein des 3 agences mutualisées à La Rochelle, Toulouse Sud et Nîmes, les installateurs bénéficient d'un point de contact unique.

Cette complémentarité se traduit également dans l'offre produits à travers des marques exclusives :

- **Heiwa**, marque française de pompes à chaleur, reconnue pour sa performance et son excellent rapport qualité/prix.
- **Solutium**, marque solaire dédiée aux professionnels, avec des solutions photovoltaïques simples, efficaces et prêtes à poser.

Pour les travaux de rénovation énergétique, Sonepar met en place des partenariats avec des spécialistes du marché pour accompagner au mieux ses clients dans l'obtention des financements sur l'ensemble du parcours :

- ✓ **La signature d'une convention avec nos partenaires**
Pour que nos clients bénéficient de conditions tarifaires attractives
- ✓ **Formalisation d'un devis**
Un accompagnement dédié pour adresser un devis conforme au bénéficiaire
- ✓ **Début des travaux**
Un accompagnement administratif pour fournir l'ensemble des documents obligatoires avant le chantier
- ✓ **Versement des primes**
Pour l'installateur ou le client final, sous 45 jours à réception des travaux



➤ L’empreinte carbone de nos clients

Par famille de produits

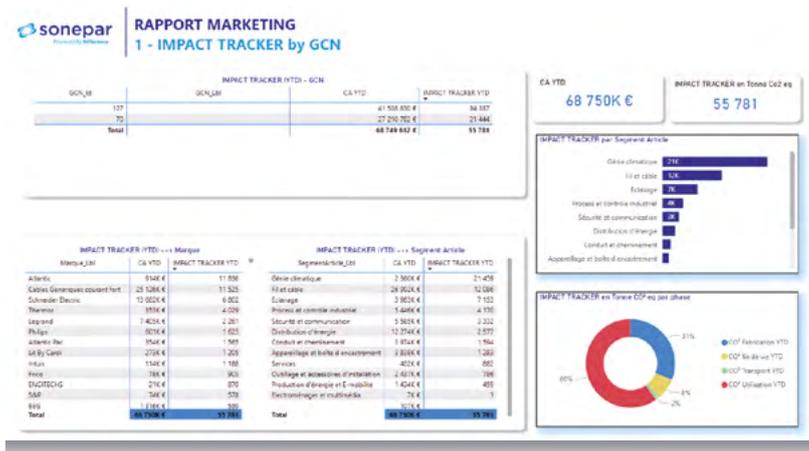
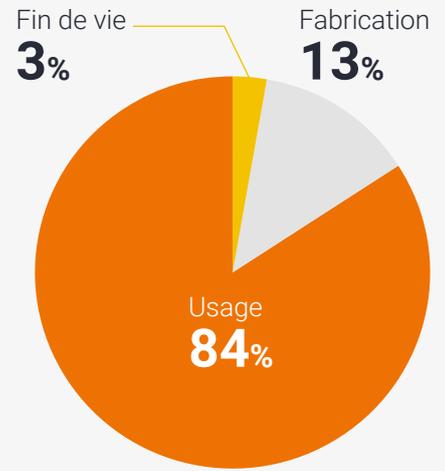
Sonepar aide à **calculer l’empreinte carbone des achats de matériel de leurs clients**. Ce calcul n’est qu’une **estimation**, par famille de produits, du **CO₂ lié au périmètre achats de nos clients leur permettant ainsi de mesurer leur scope 3**. Cela ne peut donc pas être utilisé comme un moyen d’estimer l’empreinte carbone par produit ou un moyen de comparer les offres fournisseurs.

Note importante : La classification des facteurs d’émission pour l’empreinte carbone GHG est **basée sur le standard ISO 14064**.

Par livraison

Sonepar commence à mettre **à disposition de ses clients un outil digital permettant de matérialiser l’empreinte carbone de ses clients uniquement liée aux livraisons de Sonepar**. Par cet outil il sera désormais plus facile d’identifier les comportements d’achats vertueux mais aussi parfois à corriger de nos clients et ainsi optimiser notre empreinte carbone commune. A noter que cette innovation repose sur une méthodologie de calcul tirée des standards internationaux GLEC.

Répartition du cycle de vie

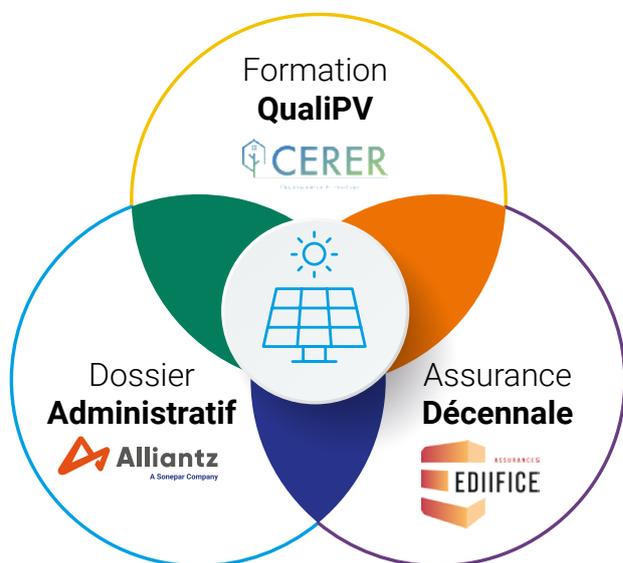


D’ici 2028,
Sonepar a l’intention de proposer à chaque client **l’alternative la moins émettrice de CO₂ pour chaque devis.**



➤ Accompagnement pour le développement du photovoltaïque

Sonepar accélère en construisant des partenariats innovants afin de proposer une solution complète pour permettre le développement de nos clients dans le photovoltaïque : de la formation à l'assurance décennale en passant par le support pour les dossiers administratifs.



Sonepar et la formation de nos clients

Un partenariat avec l'institut de formation CERER permet à nos clients d'accéder à tout un catalogue de formations qualifiantes notamment dans le domaine des énergies renouvelables (QUALIPV) mais également de l'IRVE et du génie climatique (QUALIPAC).





➤ Electrification de la flotte utilitaire

L'électrification des flottes de véhicules utilitaires a commencé, mais il n'est pas simple de se lancer dans cette transition. Comment procéder ? Combien cela va coûter ? Comment s'organiser ?



Avec notre partenaire Watèa, nous accompagnons nos clients vers l'électrification de leur flotte utilitaire.

Notre offre d'études d'électrification

Nous proposons une démarche clé en main pour l'évaluation de la possibilité d'un passage à une flotte électrique :



Étude personnalisée :

- ✓ Suivi de chaque véhicule de la flotte (usages réels : trajets et arrêts)
- ✓ Test des scénarios de recharge personnalisés



Assurance de la fiabilité des données :

- ✓ Analyse des données avec prise en compte des caractéristiques géographiques des trajets
- ✓ Analyse sur une période suffisante pour un recueil de données représentatif



Synthèse :

- ✓ Outil d'aide à la prise de décision rapide et efficace
- ✓ Qualification de votre flotte et recommandations personnalisées

Si le client est conforté dans sa décision, notre partenaire Watèa propose :



Étude d'électrification et identification des véhicules éligibles



Vérification de la capacité du réseau électrique



Installation des bornes de recharge et badges ouvrant le réseau public



Livraison des véhicules et formation des chauffeurs



Mise en place de l'application conducteur pour gérer votre autonomie

2• Promouvoir les produits écoconçus et reconditionnés

➤ La collecte de produits usagés

En partenariat avec nos fabricants partenaires, nous nous engageons à promouvoir l'économie circulaire. Notre objectif : limiter les déchets et accompagner nos clients à réduire l'impact environnemental de leurs installations.

CableLoop avec **Nexans**

Le premier service de recyclage de câbles en agence destiné aux installateurs a été lancé par Sonepar et Nexans fin 2023 avec 3 sites pilotes. 2025 est désormais l'année du déploiement de cette première mondiale dans 20 nouvelles agences avec l'objectif de collecter plus de 150 tonnes !

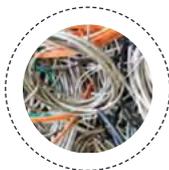
3 types de câble collectés



Cuivre gainé



Cuivre Nu



Mélange de câbles



En partenariat avec nos partenaires fabricants, nous collectons, au sein de nos agences, des produits usagés parmi une sélection de références éligibles (BAES, nourrices notamment).

Afin de réduire l'impact environnemental des installations, ces produits sont ensuite recyclés dans des perspectives de réemploi.



➤ Nous allons plus loin : la gestion des déchets de chantier

Les filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP)

14 filières pour financer et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage pour les produits affiliés.



L'écocontribution payée par le producteur



Finance les éco-organismes



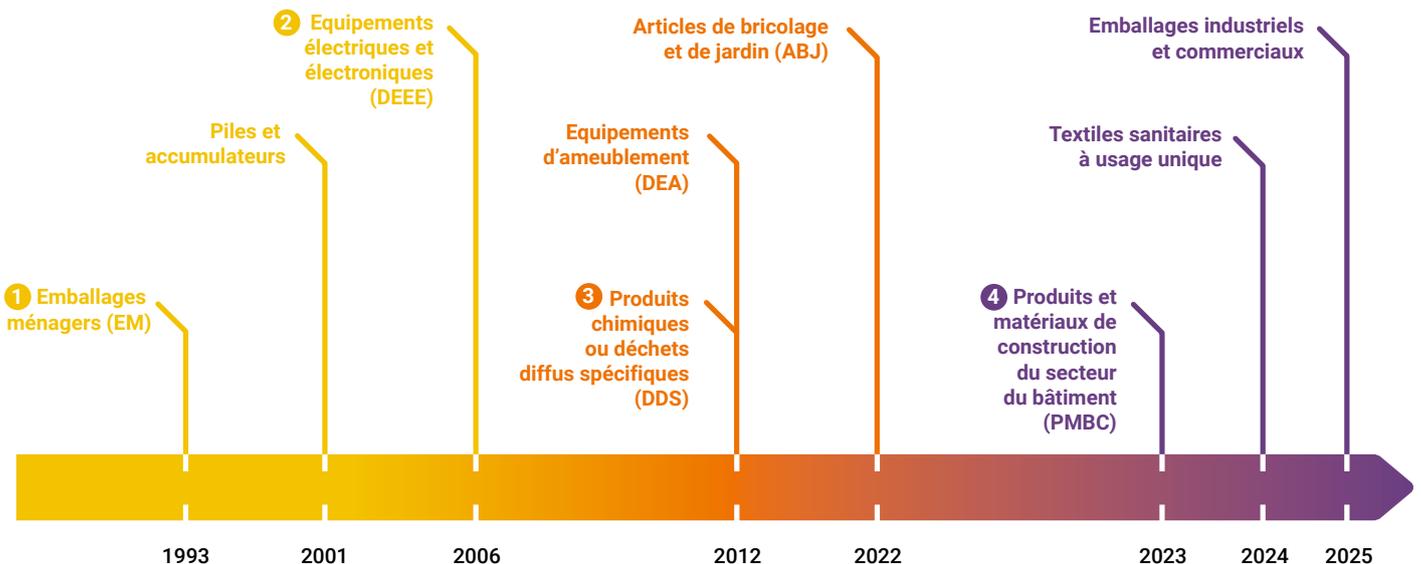
Qui organise la gestion des déchets



Filières encadrées par la réglementation européenne

Filières spécifiques françaises

Nouvelles filières à venir



1 P&A
Piles et Accumulateurs



2 DEEE
Déchets des Equipements
Electriques et Electroniques



3 ABJ
Articles de Bricolage
et de Jardin



4 PMCB
Produits et Matériaux de
Construction du secteur
du Bâtiment





➤ La filière DEEE



Sonepar a l'obligation de faciliter la reprise et la gestion des DEEE en tant que distributeur.

À ce titre, Sonepar France a adhéré à l'éco-organisme ECOSYSTEM pour organiser la collecte et le recyclage des produits DEEE (lampes, appareils professionnels et ménagers) hormis pour les panneaux photovoltaïques.

448 tonnes

collectées en 2024 dans plus de 400 agences

En partenariat avec Ecosystem, nous proposons à nos clients des solutions pour la collecte des DEEE, au sein de nos agences et sur chantier.

En agence :

Collecte des ampoules, tubes, électroménagers (chaudière, ballon d'eau chaude, radiateur...), équipements professionnels (BAES, disjoncteurs, appareillage, multimètres, luminaires, bornes de recharge...)

Enlèvement sur site :

Pour les quantités supérieures à 500 kg de DEEE, 200 kg d'ampoules/tubes.

Pour obtenir une attestation Ecosystem, contactez dès maintenant : services@sonepar.fr



L'accélération du marché du photovoltaïque et l'acquisition de la société spécialisée ALLIANTZ en 2022 positionnent désormais Sonepar comme un acteur significatif dans ce domaine. Le partenariat avec l'éco-organisme Soren vise donc à étendre notre capacité de reprise des panneaux photovoltaïques sur une partie de notre réseau d'agences.

32,5 tonnes

collectées en 2024 dans les agences Alliantz

➤ La filière PMCB et ABJ



Depuis 2023, Sonepar France a mis en place des points d'apports de collectes pilotes pour identifier les flux de reprise pertinents pour ses clients.

Notre partenaire Valobat assure le traitement des produits et matériaux du bâtiment usagés compris dans la REP Bâtiment PMCB (Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment), filière la plus importante de la REP.

Les produits et matériaux usagés peuvent être déposés dans les agences Sonepar pilotes. A partir d'une quantité minimum, un enlèvement sur site peut être mis en place.



Dans le secteur du bâtiment, **46 millions de tonnes** de déchets sont produits chaque année, dont

90%

sont des déchets recyclables



ecomaison

En 2022, Ecomaison a obtenu les agréments pour étendre son activité de recyclage notamment aux articles de bricolage et de jardin.

Sonepar a adhéré à ce titre à cet éco-organisme pour toutes les gammes d'outillage à main et mettra en place des contenants pour la collecte de ces déchets.



ecomaison



⤷ La filière P&A



Conformément à la Directive Européenne de 2016 sur le recyclage des piles et batteries et en tant que distributeur, Sonepar France est tenue de reprendre gratuitement les piles ou batteries usagées (incorporées ou non à des appareils) qui sont rapportées dans ses agences.

Avec notre partenaire COREPILE, éco-organisme agréé par l'Etat, **100% des piles et batteries récoltées dans notre réseau sont recyclées** pour récupérer les métaux qu'elles contiennent.

7,2 tonnes > **2,9 tonnes**
de piles et batteries collectées d'émission CO2 équivalent évitées.





Flux collectés :

- Produits électriques et électroniques
- Panneaux photovoltaïques
- Matériaux de construction en plastique rigide et métalliques
- Piles & batteries
- Outillage à main
- Câbles métalliques

➤ Pôle circularité

Sonepar tient à aller au-delà de ses obligations en renforçant la capacité de collecte de son réseau d'agences.

Un maillage de « Pôles Circularité » avec une signalétique spécifique et adaptée va donc être déployé en 2025 suite à la validation d'un pilote sur l'agence Sonepar de Blois.

Déchets électriques & électroniques (Déchets Equipements Pro. REP)

Acceptés

- Appareils d'éclairage
- Appareillages
- Systèmes de gestion
- Instruments de mesures
- Blocs de secours
- Bornes de recharge
- Autres équipements
- Imprimantes

Sur palette ou au sol

- Appareils froids (bloc clim, PAC...)
- Ballons d'eau chaude
- Radiateurs

Interdits

- Ecrans & ordinateurs portables
- Chargeur pour piles
- Outillages portatifs
- Onduleurs
- Ampoules

Ampoules Sources lumineuse

Acceptés

- Ampoules fluocompactes
- Ampoules sodium haute et basse pression
- Ampoules LED
- Ampoules à iodures métalliques
- Ampoules à vapeur de mercure

Interdits

- Appareils électriques et électroniques
- Tubes fluorescents
- Tubes leds

Panneaux Photovoltaïques

Acceptés

- Modules photovoltaïques mono & poly cristallins
- Modules photovoltaïques à couches minces
- Membranes photovoltaïques flexibles
- Tuiles photovoltaïques
- Modules photovoltaïques à concentration

Quantité maximum de 40 Panneaux PV

Interdits

- Panneaux solaires thermiques
- Petits équipements alimentés par l'énergie solaire

Notre objectif est ainsi de **massifier notre capacité de collecte en la multipliant par 2 d'ici 3 ans.**

3• Sensibiliser et **former les équipes** aux **solutions durables**

⤵ Ateliers de sensibilisation : **La Fresque du Climat**



Depuis janvier 2023, **Sonepar France propose La Fresque du Climat à ses collaborateurs mais aussi à ses partenaires et ses clients.** Cet atelier scientifique, ludique et collaboratif est fondé sur les rapports du GIEC, garantissant une information fiable et neutre.

Avec plus de 150 participants aux différentes fresques organisées, notre objectif est à la fois de **sensibiliser aux enjeux climatiques** dans un format ludique mais aussi de **favoriser un moment dédié à l'intelligence collective.**

⤵ **L'Académie de la Transition Énergétique**

Lancée en 2020, l'Académie de la Transition Énergétique vise à renforcer la compréhension des enjeux environnementaux et à sensibiliser les collaborateurs de Sonepar aux actions concrètes à mettre en œuvre.

Tous les collaborateurs de Sonepar France sont mobilisés autour des modules e-learning :

- **Réduire l'empreinte CO2 de Sonepar et devenir membre de l'Académie de la Transition Énergétique (72,10% de participation).**
- **Penser économie circulaire et réduire les déchets (68,54% de participation).**

⤵ **La formation aux solutions durables**

Dans le prolongement de notre engagement, nous sensibilisons et formons nos équipes aux solutions durables.

Des webinaires thématiques sont organisés pour nos collaborateurs afin de faire connaître les offres durables déployées.

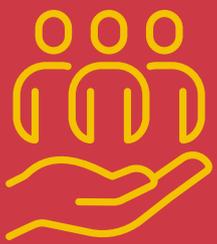
Des quiz techniques sont proposés à la force de vente. Ces quiz intègrent les solutions durables telles les pompes à chaleur, les panneaux et accessoires photovoltaïques, l'efficacité énergétique mais aussi l'économie circulaire.

Sonepar France intégrera dès 2026 des modules de formation dédiés à ces solutions durables d'avenir.



D'ici 2028,
Sonepar a l'intention d'offrir
**une formation
annuelle sur le
développement
durable à tous ses
collaborateurs.**

Notre force de vente sera la mieux formée de l'industrie de la distribution électrique pour promouvoir des solutions durables.



Engagement **social** **et sociétal**

Comment Sonepar met en place une organisation solidaire, inclusive et participative ?

Notre engagement **social** **et sociétal**

Feuille de route 2024-2028

En tant que grande entreprise française, Sonepar engage une responsabilité majeure non seulement envers ses collaborateurs, mais aussi envers la société à laquelle elle s'intègre. Nous avons donc pour objectif d'accélérer l'inclusion au sein de l'entreprise avec un **focus sur l'équilibre hommes-femmes**, d'accompagner encore plus loin nos collaborateurs dans le **développement de leurs compétences** et la qualité managériale qui les encadre mais aussi de **soutenir et nous engager auprès de communautés et de causes solidaires**.



1• Favoriser
l'**inclusivité**



2• Assurer la **qualité managériale**
et le **développement des**
compétences



3• Soutenir des
programmes solidaires et
engager les collaborateurs



*"Notre engagement est clair :
bâtir un environnement de travail
inclusif et ouvert sur le monde.
En devenant acteurs du
changement, nous envoyons un
signal fort à nos collaborateurs et
à tout notre écosystème."*

Thomas Humbert

Responsable Marque Employeur,
Diversité & Inclusion





1 • Favoriser l'inclusivité

Un engagement de notre Raison d'être

La diversité et l'inclusion sont le socle de notre pilier social et sociétal.

Sonepar vise à garantir à tous ses collaborateurs un environnement de travail diversifié et inclusif, exempt de préjugés, de stéréotypes et de discrimination. Notre rôle est de tirer parti de toutes nos différences pour en faire des atouts afin de favoriser une performance durable.

Notre premier combat est de lutter contre toute discrimination – traitement défavorable fondé sur un critère défini par la loi dans une situation visée par la loi, tel l'accès à un emploi.

Nous nous appuyons donc sur les 26 critères de discrimination pour sensibiliser et former nos équipes avec, en premier lieu, notre communauté RH.

Convaincu que nos métiers sont accessibles à tous, nous avons à cœur de faire connaître Sonepar et la diversité des profils qui la compose auprès du grand public.

En 2024, nous avons participé à de nombreuses actions auprès de nos partenaires au travers de salons (étudiants, emplois ou professionnels), d'interventions dans les écoles (dès le collège) et d'actions auprès de nos partenaires d'emplois (France Travail, Missions Locales...).



D'ici 2028, Sonepar vise à garantir un environnement de travail inclusif et sécurisé pour tous ses collaborateurs, assurant l'équité sur la base du mérite et d'une culture de la performance durable.

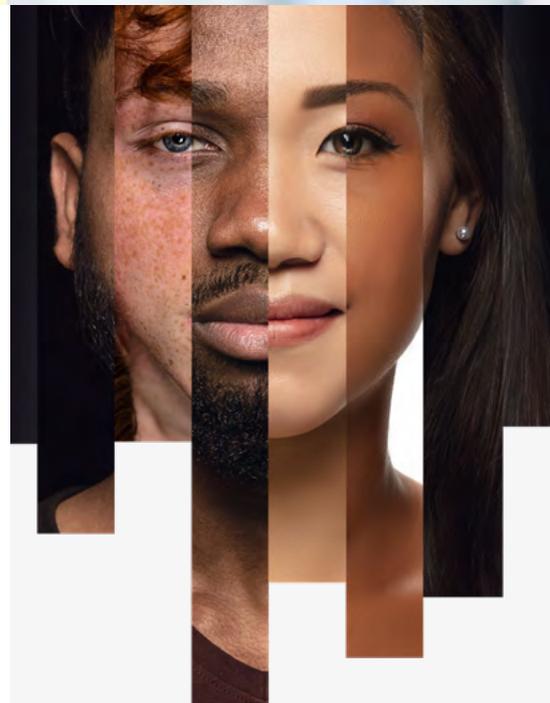


⤷ Equilibre hommes-femmes

Dans le BTP, la féminisation est lente avec seulement 12% des effectifs féminins. Chez Sonepar, la part des femmes dans nos effectifs atteint 23,6% en 2024 (27,3% pour les postes au plus haut niveau de direction) et nous progressons chaque année.

Alors, pour favoriser l'équilibre hommes-femmes au sein de nos effectifs mais aussi au sein de la filière, **Sonepar développe des stratégies à plusieurs niveaux :**

- ✓ La participation à des salons emplois dédiés aux femmes.
- ✓ La valorisation de ses métiers au féminin en mettant ses collaboratrices à l'honneur dans des vidéos témoignages.
- ✓ L'organisation de parcours d'intégration pour faciliter l'ouverture de nos métiers techniques à des profils plus variés.
- ✓ La promotion de nos parcours de formation et de nos outils de gestion de carrière afin d'encourager la mobilité interne.
- ✓ La participation de nos collaboratrices à des vidéos promotionnelles de nos métiers, réalisées et diffusées par la Fédération de Commerce de Gros.



➤ Le handicap, l'affaire de tous

Sonepar France favorise l'inclusivité auprès des personnes porteuses de handicap.

En novembre 2024, la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en Situation de Handicap (SEEPH) a été l'occasion de déployer, à nouveau, un plan d'action visant à :



Sensibiliser
les collaborateurs



Accompagner
les collaborateurs
porteurs de handicap



Engager
nos communautés

Ces actions ont notamment permis :

- ✓ **Le renouvellement de DuoDay** au sein de notre réseau commercial et de nos plateformes.
DuoDay est un dispositif piloté par l'ALGEEI en collaboration avec le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, permettant à toute personne en situation de handicap d'effectuer une journée de stage découverte en entreprise. Cette opération a généré des contrats de stages, d'intérim mais également des embauches.
- ✓ **Le déploiement de 4 référents Handicap au sein de nos équipes RH, identifiés** par l'ensemble des collaborateurs et des managers, qui assurent plusieurs missions essentielles :
 - **Une personne de confiance** qui informe, oriente et accompagne les personnes en situations de handicap dans leurs démarches administratives et aménagement en coordination avec le service RH.
 - **Un facilitateur**, qui peut aider le service RH à faire le lien entre les collaborateurs et les différents acteurs externes du handicap.
 - **Un acteur de la sensibilisation** qui peut être amené à participer et animer des événements de sensibilisation terrain.
- ✓ **La prise de parole de 8 collaborateurs en vidéos, présentant leur métier et leur handicap**, expliquant comment Sonepar, leur manager et leurs collègues les ont accompagnés dans leur quotidien
- ✓ **La création et le déploiement d'ateliers de sensibilisation au handicap**
Afin de sensibiliser nos collaborateurs, de les inciter positivement à se faire reconnaître RQTH, **ces modules en présentiel ont permis d'informer plus de 1 000 collaborateurs et de changer le regard sur le handicap.**





➤ Collaborateurs

La gestion de carrière

Nous encourageons et accompagnons nos collaborateurs dans leurs démarches de mobilité car pour nous, cela fait partie inhérente du développement de carrière.

Sonepar offre un large éventail de possibilité d'évolution grâce à la diversité de ses métiers et son vaste déploiement sur le territoire national.

Afin de faciliter ces évolutions, nous mettons à disposition divers outils et services tels que :

- ✓ Une charte de mobilité présentant les conditions financières et opérationnelles facilitant les mobilités géographiques.
- ✓ Un portail interne **SoneMoove** mettant à disposition nos opportunités d'emploi, en France comme à l'international.
- ✓ Un espace interne dédié à la mobilité et aux démarches associées.
- ✓ Un référencement de prestataires de services (déménagement, recherches de logement, etc.).



Parce que Sonepar est à l'écoute des besoins et des souhaits exprimés par nos collaborateurs, en 2024, **près de 200 d'entre eux ont pu bénéficier d'une mobilité fonctionnelle et/ou géographique.**

➤ Sensibiliser nos talents

S'engager en faveur de la diversité et de l'inclusion implique avant tout de faire de la pédagogie auprès de nos collaborateurs pour offrir à tous la possibilité de **devenir acteur de la diversité**.

Notre politique d'inclusion a pour premier but d'accompagner nos collaborateurs dans des pratiques inclusives en diffusant une culture inclusive auprès de tous, au plus proche de nos valeurs.

Sonepar France a déployé, auprès de l'ensemble de la population managériale, un vaste programme de sensibilisation aux problématiques d'inclusion et de lutte contre la discrimination dans leur quotidien.



Pour assurer un management inclusif, les managers sont accompagnés dans nos processus de recrutement. L'objectif : **garantir à tous nos candidats la même chance d'accès à l'emploi et la meilleure expérience possible.**

Des sessions spécifiques pour la gestion de la diversité et de l'inclusion sont aussi intégrées dans notre parcours de formation **Manager ensemble**, regroupant une quarantaine de managers par promotion.

Un module e-learning créé par le groupe Sonepar est accessible à tous les collaborateurs de Sonepar France «Diversité et inclusion » avec un taux de participation de 74% en 2024.

Enfin, des sessions interactives d'introduction à l'inclusion en entreprise sont organisées et proposées à l'ensemble de nos talents, la pédagogie étant indispensable pour permettre à chacun d'agir et de reconnaître la variété des profils qui composent Sonepar France.



➤ Des stratégies de recrutement inclusives

De nombreuses opérations, partenariats et stratégies contribuent au quotidien à favoriser le recrutement inclusif :

Au sein de nos plateformes logistiques

L'activité de nos plateformes fait appel à un grand nombre de compétences couvrant des domaines extrêmement variés :

- ✓ Réception / préparation / expédition de marchandises
- ✓ Méthodes / process
- ✓ Maintenance / sécurité
- ✓ Relations réseaux...

Par conséquent, les besoins en recrutement sont nombreux et nécessitent le recours à diverses sources de recrutement, notamment les dispositifs de personnes en difficulté d'emploi sous forme de POE et/ou CIPI :

La Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) est un dispositif de formation géré en partenariat avec France Travail et notre OPCO (Opérateur de Compétences) qui permet à des demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences logistiques nécessaires pour occuper les postes que nous proposons.

Le Contrat d'Insertion Professionnel Intermédiaire (CIPI) permet à des demandeurs d'emploi éloignés du marché du travail et rencontrant des difficultés d'insertion de reprendre contact avec le milieu professionnel.

➤ L'apprentissage au cœur de notre stratégie

Chez Sonepar France, nous accompagnons les étudiants dans leur stage ou leur apprentissage avec pour objectif de transmettre nos savoirs, aider à les faire grandir et à débiter leur vie professionnelle et potentiellement former de futurs collaborateurs.

En 2023-2024, plus de 350 jeunes en alternance nous ont fait confiance pour les mener jusqu'à leur diplôme, que ce soit dans nos métiers commerciaux, nos services supports ou sur nos plateformes logistiques.

Répartition des alternants par environnement

Ces alternants et apprentis sont issus notamment d'établissements avec lesquels Sonepar entretient des liens privilégiés dans le cadre de partenariats locaux.

Ces derniers accueillent les nouveaux collaborateurs pendant plusieurs jours, voire semaines et leur offrent un parcours d'intégration complet (découverte de la culture Sonepar, prise en main des outils, immersion dans l'environnement de travail).

Sonepar France est fier d'être **labellisé « Employeur de choix » 2025 par Engagement Jeunes** ! Cette distinction, basée sur l'avis anonyme de nos alternants, valorise la qualité de notre accompagnement : recrutement, intégration, tutorat, environnement de travail et culture d'entreprise.

Sonepar, partenaire du Collectif d'Entreprises pour une Economie Inclusive

Depuis mars 2019, Sonepar France a intégré le collectif d'entreprises pour une économie inclusive. Ce collectif d'entreprises développe en France des actions concrètes favorisant l'inclusion.

Dans ce cadre, nous sommes intervenus dans des salons de l'emploi et avons proposé du soutien bénévole à la rédaction de CV, la préparation d'entretiens et des visites de l'entreprise pour des sans-emplois et des migrants.



2• Assurer la qualité managériale et le développement des compétences

La qualité managériale

Depuis 2023, Sonepar a lancé son parcours de formation spécialement dédié aux managers, les accompagnant sur des thèmes aussi divers et importants que les fondamentaux de la fonction de manager au quotidien, la conformité avec le Droit du travail, l'inclusion et la diversité, etc.

Chaque année, une quarantaine de collaborateurs, primo managers ou expérimentés, bénéficient de ce parcours.

Le management Sonepar : décryptage

Chez Sonepar, le modèle de leadership s'articule autour de 3 axes : **S'adapter, Entreprendre, Evoluer.**

Plus qu'un modèle, il s'agit d'un état d'esprit primordial pour stimuler la réalisation des missions de tous les collaborateurs en vue d'obtenir de meilleurs résultats, quel que soit le domaine de responsabilité.

Chaque manager doit ainsi assurer la compréhension de ces axes à ses collaborateurs afin que chacun puisse s'y identifier.

Afin de bâtir une culture managériale partagée par tous et d'explicitier les différentes dimensions du rôle de manager, Sonepar a créé **un standard du leadership autour de 3 objectifs principaux** :

1• Vision : Donner du sens



Contribuer à la stratégie

Décliner la stratégie de manière opérationnelle



Inspirer

Incarner la vision pour créer l'engagement

2• Engagement : Encourager et développer les équipes



Faire progresser les équipes

Faire grandir les collaborateurs et favoriser l'esprit d'équipe



Valoriser les équipes

Faire preuve d'exemplarité et prendre en considération les collaborateurs

3• Résultats : Assurer la performance



Générer la performance

Délivrer les résultats conformément aux ambitions



Décider

Mobiliser les bonnes ressources pour atteindre les objectifs



L'évolution professionnelle

Etablir une relation durable avec nos collaborateurs est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous mettons leur évolution de carrière et leur épanouissement professionnel au centre de notre stratégie RH.

Afin de favoriser l'expression de leurs souhaits d'évolution, **Sonepar a décidé d'augmenter les temps d'échanges en annualisant les entretiens de perspectives professionnelles.** De ces échanges construits et concertés, il peut résulter des objectifs, plans d'actions, demandes de formations, souhaits d'évolution et de mobilité.

Formations internes

Sonepar France a la conviction que chaque collaborateur a du potentiel, que **chaque individu doit pouvoir développer son expertise et progresser dans l'entreprise.** C'est ainsi que nous renforcerons notre performance.

La Direction de la formation propose des solutions permettant à chacun de développer ses compétences, de progresser dans son métier au quotidien ou de favoriser la mobilité grâce à son institut de formation interne.

Les chiffres en 2024

👉 **44,4%** de nos collaborateurs ont été formés en 2024 en synchrone

👉 **100%** des collaborateurs ont suivi au moins une formation elearning

👉 **Près de 300** formations disponibles au catalogue de formation dont 80 modules digitaux

👉 **91%** de taux de satisfaction générale

👉 **18,3h** de formation en moyenne par collaborateur formé en présentiel

👉 La communauté de formateurs internes

Dans un secteur en perpétuelle évolution technique, réglementaire et technologique, **assurer la montée en compétences de nos collaborateurs est une priorité.**

En 2023, Sonepar France a lancé une communauté de formateurs métiers constituée de collaborateurs en poste chez Sonepar France.

Elle a pour objectif de professionnaliser et capitaliser sur la transmission de leur savoir-faire et de leurs expériences pour garantir le meilleur niveau de connaissance de nos collaborateurs.

Quelques chiffres

👉 **+40 formateurs**

👉 **3 niveaux techniques**

Socle, Maîtrise ou Expertise pour les formations techniques produits & solutions basés sur une cartographie des compétences permettant de proposer la formation la plus adaptée à chacun.

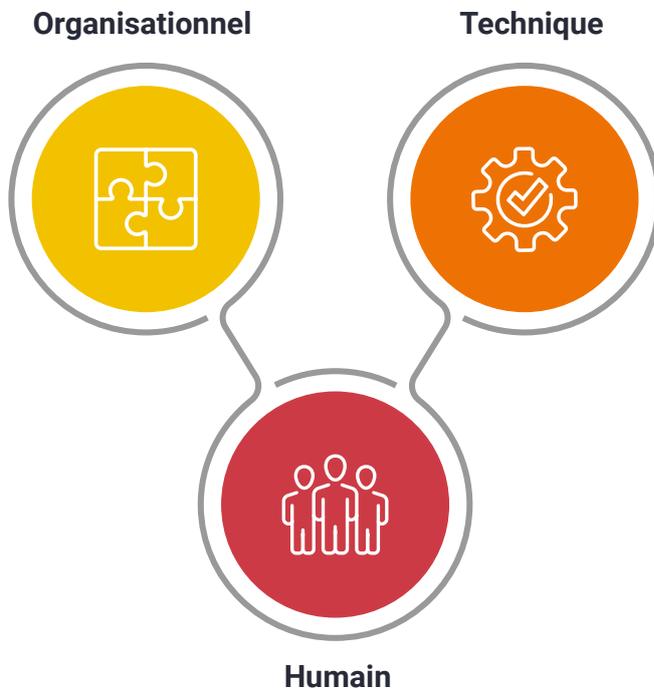
👉 **19 promotions** de nouveaux entrants depuis octobre 2023



➤ Nous allons plus loin...

Le développement d'une culture sécurité

Notre vision pour réduire significativement notre accidentologie est de développer une culture sécurité auprès de tous nos collaborateurs.



Notre culture Santé - Sécurité est renforcée autour de 3 piliers stratégiques : organisationnel, technique et humain, avec notamment :

- ✓ Des actions de sensibilisation et de cohésion d'équipe : safety day, safety week, safety coaching managers
- ✓ Des actions de prévention des risques : de la sensibilisation lors de journées dédiées aux rituels comme le déploiement d'échauffements musculaires en début de poste ou à la mise en place de ¼ d'heure sécurité tous les mois.
- ✓ Le renforcement de notre stratégie ergonomique visant à adapter de plus en plus les conditions de travail de nos salariés.

Notre objectif : d'une part, **améliorer le confort et la santé des collaborateurs**, d'autre part **contribuer à l'amélioration de la performance globale de l'entreprise pour atteindre le 0 accident.**

Sonepar France détient la certification ISO 9001:2015, délivrée par l'AFNOR pour l'ensemble de ses plateformes.

La certification ISO 9001:2015 est décernée aux entreprises ayant mis en place un système de gestion de la qualité sans faille et atteste que Sonepar France répond aux exigences de cette norme reconnue mondialement.

Protéger, préserver et maintenir nos collaborateurs face aux risques d'accidents et de maladies est notre priorité.

Dans cette perspective, le développement de notre stratégie Sécurité permet de renforcer la prévention face aux risques professionnels de nos activités.

Elle est une véritable ambition et un projet d'entreprise intégrant la gestion de la Santé et la sécurité des collaborateurs au sein même du Système de Management Intégré.





D'ici 2028, Sonepar a l'intention de créer le programme

Sonepar Powering Community

dans tous les pays où il est présent. Il créera et soutiendra des projets éducatifs dédiés dans son écosystème, offrira des opportunités aux personnes vulnérables et apportera de l'aide lors de catastrophes naturelles.



3• Soutenir des programmes solidaires et engager les collaborateurs

Un engagement de notre Raison d'être



ÉCOLE GUSTAVE
CONSTRUIRE LE MONDE DE DEMAIN

Sonepar s'est associé à l'École Gustave en 2022, qui forme gratuitement et sans condition de diplôme des demandeurs d'emploi en reconversion dans les métiers du bâtiment.



Nous organisons des sessions de recrutement au sein de nos agences, facilitant ainsi la rencontre entre nos clients et les élèves, futurs électriciens, plombiers ou couvreurs.

Unique en son genre, l'École Gustave se positionne en tant qu'école des métiers du BTP recrutant sans condition de diplôme ou d'âge et ne prenant en compte que la motivation du candidat.

Les élèves sélectionnés en fonction de leur personnalité et de leur motivation sont formés pour être plombier-chauffagistes, installateurs ou électriciens. Cette formation gratuite se déroule en deux temps : 3 mois de bootcamp intensif en cours, suivis d'une année d'alternance chez un des partenaires de l'école, permettant aux étudiants de mettre en pratique leurs acquis et de devenir opérationnels à la fin de leur formation.

Ce partenariat vise à accélérer l'insertion professionnelle des étudiants afin de répondre, partout sur le territoire, au défi de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le BTP. Cette collaboration est inédite dans le secteur dans la mesure où l'École Gustave est le seul établissement de formation ayant noué une alliance de ce type avec une entreprise leader du marché.

Quelques chiffres

- 👉 **5 campus** (Paris, Lille, Marseille, Bordeaux, Lyon)
- 👉 **45 sessions de job datings** au sein de nos agences
- 👉 **250 clients de Sonepar** présents lors de ces sessions
- 👉 **+ de 100 apprentis** ont réalisés leur apprentissage grâce à notre partenariat



Notre partenariat a récemment été récompensé par un **Colam Sustainability Awards**, Catégorie « Education et communautés ».

Award interne délivré par Colam Entreprendre, dont l'actif principal est Sonepar, l'actionnaire fondateur.



Engagé pour l'inclusion et l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi, Sonepar a signé un partenariat avec La Cravate Solidaire, association qui lutte contre les discriminations en entretien d'embauche, notamment celles liées à l'apparence physique.

Au travers de cet engagement, Sonepar France accompagne l'association sous 4 axes :

- ✓ Soutien financier
- ✓ Participation de collaborateurs aux ateliers « Coup de Pouce » (coach RH et image)
- ✓ Collecte de vêtements professionnels (473 kg lors de la dernière collecte)
- ✓ Tri et rangement des vêtements

Nos collaborateurs participent ainsi à la mission de l'association : redonner confiance à ceux qui en ont besoin en leur permettant de s'approprier les codes de l'entreprise grâce à une méthode concrète et innovante.



Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion

Nous sommes également adhérent au Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion des Hauts de France (CREPI), avec lequel nous avons signé le PAQTE (Pacte avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises). Cette convention nous engage dans une dynamique d'inclusion pour :



Sensibiliser

Favoriser le dialogue entre l'entreprise et les jeunes qui habitent dans un quartier populaire.



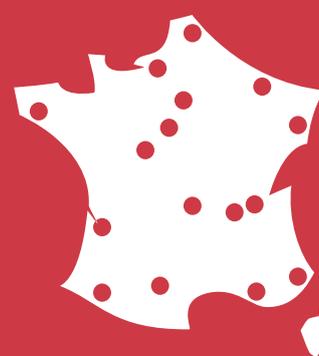
Recruter

Améliorer en continu les pratiques RH afin d'éviter les biais discriminants à l'embauche et tout au long de la carrière.



Former

Promouvoir l'insertion professionnelle par l'alternance des jeunes qui habitent dans un quartier populaire.



Depuis 30 ans, le Réseau CREPI a remis à l'emploi 80 000 personnes, soit l'équivalent d'une ville comme Cherbourg.

Quelques chiffres

- 👉 **16 CREPI**
- 👉 **2700 entreprises**
- 👉 **6300 personnes** accompagnées
- 👉 **1 personne sur 2** en emploi

⤷ Nos partenariats en faveur de la diversité et de l'inclusion

Special Olympics
France



Première organisation dédiée à l'épanouissement par le sport des personnes vivant avec un handicap mental, Sonepar est partenaire de Special Olympics France depuis 2022 et permet à ses collaborateurs de participer bénévolement à l'organisation et à l'encadrement de manifestations sportives.

Les chiffres en 2024

- 👉 Participation à 5 courses solidaires ayant mobilisé **80 collaborateurs**
- 👉 Organisation d'un tournoi de flag rugby avec 6 nations représentées : **30 collaborateurs** impliqués
- 👉 Participation aux jeux nationaux d'été avec **10 collaborateurs**



En 2024, pour la deuxième année consécutive, nos collaborateurs ont été invités à participer au challenge « Mets tes baskets » dont le principe est simple : 24h pour réaliser le maximum de pas, chaque pas étant comptabilisé et converti en don pour l'association ELA.

Sa mission :

- ✓ **Aider et soutenir les familles touchées par la leucodystrophie**, une maladie génétique rare, grave et évolutive qui bouleverse la vie des personnes touchées et celle de leur famille.
- ✓ **Soutenir la recherche médicale** en aidant les laboratoires de recherche français et internationaux à mieux comprendre les mécanismes de la maladie, à identifier les gènes qui en sont responsables et à développer de nouvelles stratégies thérapeutiques.
- ✓ **Sensibiliser l'opinion publique** grâce aux nombreux événements rythmant la vie de l'association ELA. Ils permettent de faire connaître les leucodystrophies au grand public et contribuent largement à la collecte de dons en faveur de la lutte contre ces maladies.



Challenge 2024 « Mets tes baskets »

- **1 jour** pour faire le maximum de pas
- **1 200 collaborateurs** participants
- **12 millions de pas** réalisés
- **10 000€** versés à l'association ELA



Acteur responsable

Comment Sonepar poursuit un modèle économique durable et responsable, vecteur de développement ?

Sonepar, acteur responsable

Feuille de route 2024-2028

Notre entreprise est vectrice de développement sur son marché et doit poursuivre sa croissance tout en consolidant un modèle économique, durable et responsable. **Nous nous engageons à garantir le respect et la valorisation de nos parties prenantes.** De par notre position, nous devons montrer l'exemple et placer la satisfaction de nos clients au cœur de nos priorités, au service de notre performance.



1• Lutte contre la corruption et la fraude



2• Achats responsables et inclusifs



3• Satisfaction et réussite de nos clients



“Dans un contexte où les entreprises ne sont plus seulement jugées sur leur performance financière mais aussi sur leur impact sociétal, notre engagement d'Acteur Responsable traduit une prise de conscience globale qui s'intègre aujourd'hui dans notre stratégie, dans notre culture d'entreprise et qui implique chacun d'entre nous.”

Romain Escribano

Directeur du Contrôle Interne et de la Transformation Finance

1 • Lutte contre la corruption et la fraude

➤ Conformité

Sonepar France s'engage résolument en faveur de la conformité, en menant une **lutte active contre la fraude, la corruption, le blanchiment d'argent et les conflits d'intérêts.**



La fraude



La corruption



Le blanchiment d'argent



Les conflits d'intérêts

Création d'un programme d'entreprise

« La Fraude c'est l'affaire de tous »

Ces dernières années ont vu un essor considérable des risques de fraude.

Chez Sonepar France, dans un environnement de plus en plus digitalisé, des nouveaux schémas de fraude émergent et leur nombre reporté est en forte croissance.

Afin de réduire les risques de perte financière et de non-conformité, nous devons donc renforcer nos processus, nos contrôles et les mesures prises en cas de non-respect de nos procédures.

Une équipe multi-disciplinaire (départements juridique, sécurité, cybersécurité, relations sociales et contrôle interne) a été constituée afin d'analyser les différents cas de fraude, mettre à jour nos procédures, communiquer rapidement aux collaborateurs quant aux nouveaux risques et appliquer un traitement homogène sur le suivi des cas de fraude.



Un programme organisé autour de 4 axes



1. Une équipe multi-disciplinaire pour piloter la fraude de façon mensuelle, réunissant les équipes de différents pôles :

- Juridique
- Relations sociales
- Sécurité
- Cybersécurité
- Contrôle interne



2. Un programme d'entreprise plus large et transverse intégrant :

- Le sponsorship COMEX
- Le support des équipes communication, accompagnement au changement et formation pour s'assurer de la sensibilisation et formation à tous les niveaux de l'entreprise



3. Des analyses en profondeur afin de limiter le nombre de fraudes :

- Les développements informatiques et/ou la mise en place de processus pour pallier les failles détectées, cause des fraudes
- Le monitoring actif sur l'intégralité des cas de fraude

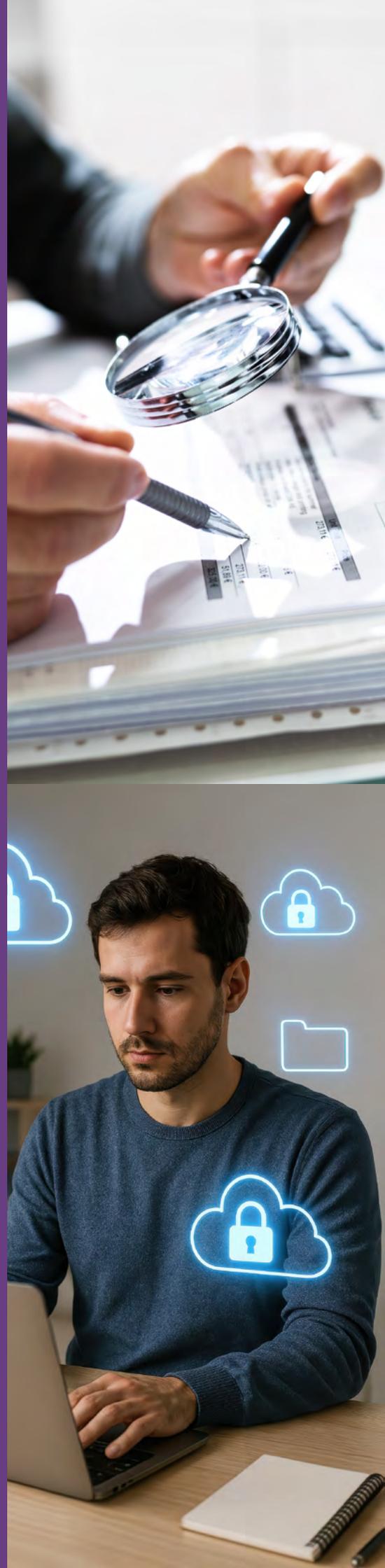


4. La simplification et la clarification du process de fraudes :

- Création d'une boîte mail unique afin d'uniformiser les remontées
- Harmonisation des règles de traitement sur les différents cas de fraude (d'un point de vue juridique et social)

Enfin, nous avons décidé de renforcer la politique anti-fraude. Ainsi, des **mesures strictes et sans appel seront prises à l'encontre des fraudeurs, ainsi qu'à l'encontre des collaborateurs, dont le non-respect de nos procédures aurait facilité les fraudes.**

Notre vision : c'est tous ensemble que nous devons optimiser notre vigilance contre la fraude et **protéger les intérêts de notre entreprise.**



Former et sensibiliser nos collaborateurs

Conformément à la législation en vigueur, des formations d'e-learning spécifiques sur la corruption ont été instaurées pour valider le contenu du code de conduite auprès de l'ensemble des collaborateurs de Sonepar France.

Des formations dédiées à la Fraude ont été organisées pour sensibiliser les collaborateurs aux risques de fraude, selon leur fonction, et aux mesures à prendre pour les prévenir. Les premiers collaborateurs avec une formation dédiée ont été les populations commerciales et les collaborateurs de la direction Finance avec une formation en présentiel ou en distanciel.

- ✓ Fonctions commerciales : les fonctions managériales ont été formées. En parallèle, l'ensemble du réseau commercial dispose d'un module elearning dédié, déployé début 2025.
- ✓ Fonctions finance : les fonctions les plus exposées (fonctions comptables notamment), ont bénéficié d'une formation sur le 1^{er} semestre 2025.

Au-delà de la formation, nous diffusons régulièrement des communications sous forme de « flashes » afin de sensibiliser et d'informer nos collaborateurs sur ces enjeux cruciaux.

Ces communications courtes et régulières ont pour objet de sensibiliser les collaborateurs, de mettre en lumière des exemples concrets. Ces flashes visent également à sensibiliser nos collaborateurs sur des thématiques juridiques clés tels que la RGPD, l'anticoncurrence, la protection de la confidentialité, etc.

› Conformité : le code de conduite de Sonepar

Notre Code de Conduite a évolué au fil du temps. Cette nouvelle version reflète les dernières tendances et les meilleures pratiques, ainsi que l'importance croissante de sujets tels que le droit de la concurrence, les droits humains et le devoir de vigilance. Il s'applique à tous les collaborateurs, sans exception, partout, et couvre toutes nos activités, dans tous les pays où nous sommes présents.

› le code de conduite des Partenaires commerciaux

Sonepar attend le même engagement de la part de ses partenaires commerciaux. Ainsi, des normes spécifiques sont définies dans un Code de Conduite dédié aux partenaires commerciaux. En outre, le groupe utilise des procédures et des outils pour évaluer l'intégrité de ses partenaires commerciaux.

Sonepar France veille, avec le code de conduite de Sonepar et le code de conduite des Partenaires Commerciaux, à ce que tous ces principes éthiques soient scrupuleusement respectés par l'ensemble des parties prenantes.

Notre engagement territorial vise à garantir au quotidien un service de proximité intégré dans une politique environnementale, sociale et citoyenne.



Chiffres 2024

- 👉 **17 incidents** signalés dans la procédure d'alerte
- 👉 **0 cas de corruption** confirmé
- 👉 **76,20% de collaborateurs formés** à l'éthique et conformité des affaires
- 👉 **100% de nos partenaires commerciaux analysés**

Le Code de Conduite de Sonepar est le document de référence qui couvre toutes les questions de conformité et d'intégrité au sein du Groupe. Il définit nos normes en tant qu'employeur, en tant qu'entreprise et en tant que citoyen responsable.

Téléchargez le Code de conduite Sonepar et le Code de conduite des partenaires commerciaux



⤷ Sonepar aspire à être «La Référence» en matière de conformité.

Le Groupe s'engage donc à respecter les standards éthiques, sociaux et environnementaux les plus stricts. Il s'emploie à agir en groupe citoyen responsable partout où il est implanté.

L'intégrité est également l'une des priorités au quotidien des collaborateurs de Sonepar France.

La dimension humaine, clé dans notre métier de distributeur, fait l'objet d'une attention toute particulière.

⤷ Conformité : notre procédure d'alerte

La procédure d'alerte permet aux collaborateurs, et tierces parties de **signaler toute violation éventuelle des règles d'éthique, du code de conduite, des politiques et procédures de Sonepar** et plus largement **des lois et règlements**.

Ce dispositif, **confidentiel, simple et sécurisé**, précise les éléments à renseigner, les destinataires et les conditions à remplir.



Téléchargez
la procédure d'alerte



2 • Achats responsables et inclusifs

Le Groupe Sonepar et notamment Sonepar France s'engage à œuvrer dans le monde entier en tant qu'entreprise citoyenne et responsable. **Nous menons nos activités en nous conformant à des normes strictes sur les plans éthique, social et environnemental.**

Notre objectif est de garantir la satisfaction de nos clients et de nous entourer de partenaires dont les pratiques sont conformes aux attentes de Sonepar. Dans ce cadre, le rôle des achats (Direct ou Indirect) est de sélectionner et de développer une base fournisseur répondant aux objectifs d'excellence opérationnelle et de compétitivité, en parfaite adéquation avec nos exigences RSE.

1 • Notre exigence environnementale avec nos fournisseurs

Tous nos produits sont **conformes aux Normes Françaises (NF) et Européennes (CE)** en vigueur notamment en termes de qualité, sécurité et respect de l'environnement :

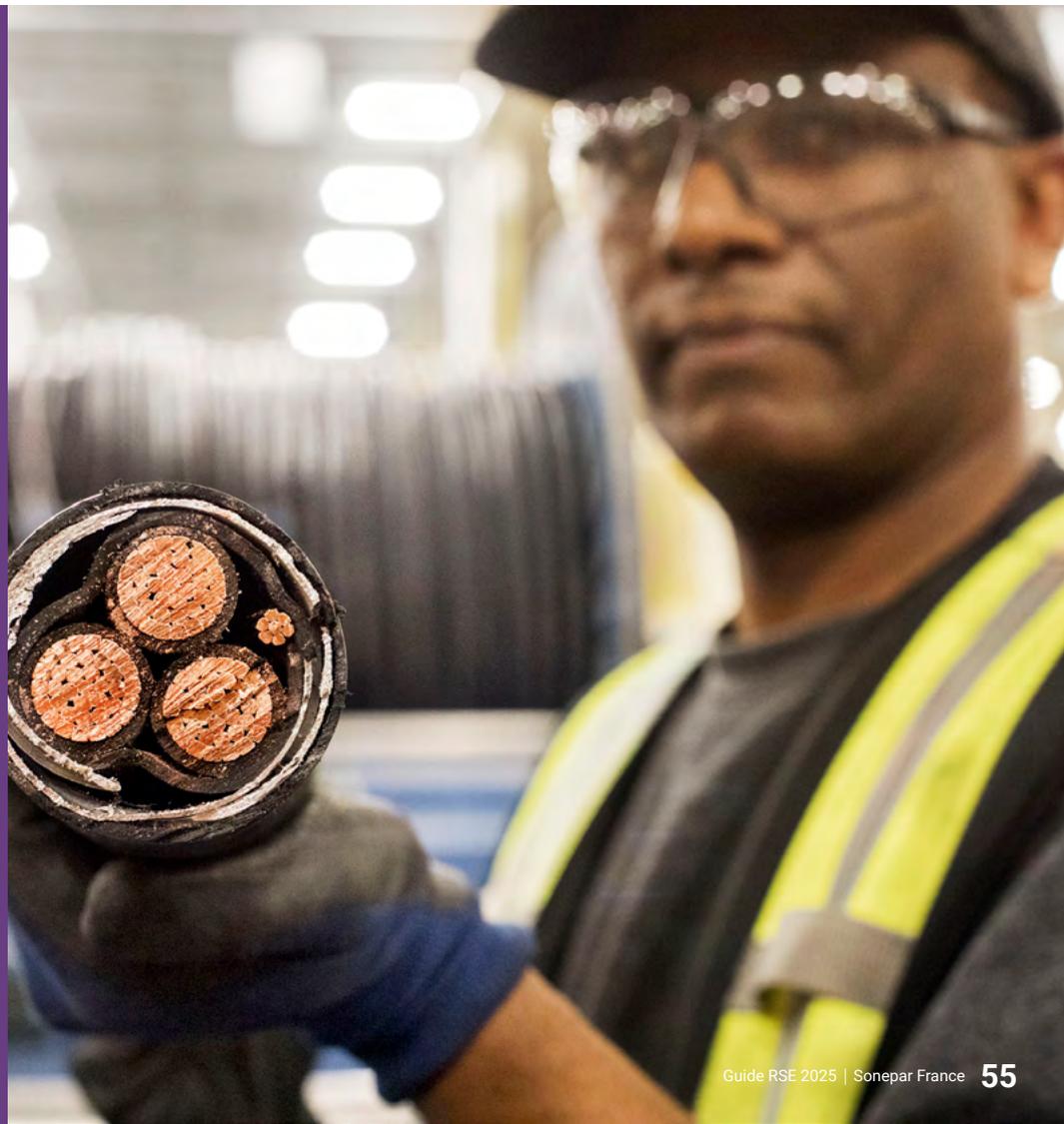
- ✓ Règlement européen REACH n°1907/2006/CE
- ✓ Directive ROHS n°2011-65 et ses transpositions dans les législations nationales concernées
- ✓ Directive EEE n°2012-19 UE et ses transpositions dans les législations nationales concernées



Sonepar France facilite la lisibilité de ces normes sur l'ensemble de son offre câbles en optimisant la traçabilité.

Traçabilité et conformité :

- ✓ Disponibilité de toutes les déclarations de performances des câbles RPC
- ✓ Des étiquettes produits permettant la traçabilité demandée
- ✓ Tous nos fournisseurs de câbles sont conformes au RPC





➤ Zoom sur le règlement REACH

Communication d'informations de sécurité sur les substances chimiques extrêmement préoccupante au sens du Règlement Européen n° 1907/2006 - REACH

Sonepar est extrêmement attachée au respect des lois et réglementations relatives à la sécurité des produits qu'elle commercialise.

Afin de répondre à cette obligation, nous mettons **à disposition de nos clients une plateforme accessible**. Cette Plateforme référence **l'ensemble des produits que nous commercialisons** déclarés par nos fournisseurs comme contenant une substance extrêmement préoccupante ou « SVHC » au sens du Règlement REACH. Sont par ailleurs joints l'ensemble des fiches de sécurité (FDS) et autres documents / informations liés auxdits articles dès lors qu'ils nous ont été transmis par les fournisseurs.

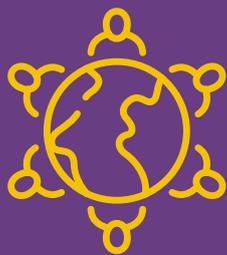
Opérant en tant que distributeur et non en tant que fabricant, **Sonepar collecte auprès de ses propres fournisseurs l'ensemble des informations nécessaires concernant les substances extrêmement préoccupantes potentiellement contenues dans les articles qu'ils commercialisent à Sonepar**. Les informations fournies sur la Plateforme sont basées sur les données obtenues à partir d'une procédure de diligence raisonnable sur les biens et matériaux fournis par les fournisseurs de Sonepar.



Le règlement concerne l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals).

Accédez à notre plateforme :





Sonepar est activement engagé en faveur des chaînes d'approvisionnement responsables, qui constituent un axe majeur de sa stratégie RSE.

À ce titre, le Groupe veille autant que possible à ce que les produits et composants de ses fournisseurs ne portent pas atteinte aux droits de l'homme.

➤ Déclaration relative aux minerais provenant de zones de conflit

Sonepar s'engage à agir en tant qu'entreprise citoyenne et responsable à travers le monde et estime essentiel de se conformer aux standards éthiques, sociaux et environnementaux les plus stricts. Il en attend de même de la part de ses fournisseurs et de leurs chaînes d'approvisionnement respectives.

Les **"minerais provenant de zones de conflit"** désignent les matières premières ou les minéraux, tels que l'étain, le tantale, le tungstène et l'or (les **"3TG"**), qui proviennent d'une zone de conflit dans le monde et dont l'extraction et le commerce sont réglementés.



Adoptée en 2010, la loi baptisée **Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act** oblige les entreprises américaines cotées en bourse à identifier la présence de 3TG dans les produits importés depuis la République démocratique du Congo et les régions limitrophes et à déterminer, le cas échéant, si ces minerais leur ont été fournis en amont dans le respect de la réglementation applicable. Les entreprises relevant du champ d'application de cette loi doivent soumettre un rapport annuel sur les minerais provenant de zones de conflit à l'autorité des marchés financiers américaine (Securities and Exchange Commission) et le publier sur leur site internet.

Depuis le 1^{er} janvier 2021, il est obligatoire pour les entreprises actives dans l'Union Européenne qui s'approvisionnent en 3TG dans des zones de conflit d'exercer un devoir de diligence à l'égard de la chaîne d'approvisionnement afin de déterminer si les minerais sont importés de manière éthique et de traiter les cas non-conformes dès qu'ils surviennent. **Le Règlement sur les minerais provenant de zones de conflit**, adopté en 2017, recommande aux entreprises de respecter le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflits ou à haut risque.

Étant donné qu'il ne fabrique aucun produit, le Groupe n'achète pas de matières premières. Par conséquent, les lois susmentionnées ne s'appliquent pas directement à Sonepar.

Toutefois, en tant que leader mondial de la distribution aux professionnels de matériel électrique, solutions et services associés, Sonepar veille au respect de ces règlements et s'engage à lutter contre l'utilisation de minerais provenant de zones de conflit dans sa chaîne d'approvisionnement.

Chaque fournisseur de Sonepar est donc tenu d'établir une politique sur les minerais provenant de zones de conflit, d'accomplir son devoir de diligence pour veiller à ce que les produits importés n'en contiennent pas, et d'accompagner le Groupe dans sa démarche d'identification des minerais provenant de zones de conflit au sein de sa chaîne d'approvisionnement..

2. Développer des relations durables avec nos fournisseurs majeurs

Dans la continuité de l'engagement Sonepar, nous déclinons auprès des fournisseurs notre politique RSE en la contractualisant, avec la volonté d'intégrer davantage de durabilité et d'innovation au travers de nos Partenariats Fournisseurs. Cette politique s'appuie sur 3 piliers :

- ✓ **Le code de conduite fournisseur** afin de faire adhérer les fournisseurs à nos engagements RSE. Ce document est inséré dans nos contrats pour rendre l'engagement plus fort et encourager les pratiques éthiques et respectueuses. Ce pilier est mesuré par l'indicateur du taux d'adhésion de notre panel fournisseur avec pour objectif d'atteindre 98% sur les fournisseurs achats directs et 97% sur le TOP 200 fournisseurs achats indirects en 2026.



97,2% de fournisseurs achats directs ciblés et **68%** de fournisseurs achats indirects ont signé la charte des achats durables ou le code de conduite des fournisseurs en 2024.

- ✓ **Le contrat fournisseur** afin de mesurer le taux d'adhésion des 9 articles RSE dans le cadre de nos contrats. Nous mesurons le taux d'adhésion de ces 9 articles depuis 2024 avec pour objectif de maintenir le taux de 97% dans les années à venir.

96,40% de nos achats directs sont couverts par des contrats fournisseurs en 2024.

- ✓ **L'évaluation Ecovadis de nos partenaires** pour suivre leur certification et leur évolution de statut. Nous mesurons depuis 2024 le TOP 28 (achats directs) / TOP 50 (achats indirects) et à partir de 2025 l'ensemble de nos fournisseurs sous contrat.

En 2024, 89% du Top 28 de nos fournisseurs achats directs avait un statut Ecovadis et 55% du top 50 de nos fournisseurs achats indirects.





3. Promouvoir des partenariats pour une logistique plus durable

A travers nos partenariats fournisseurs, notre objectif est de réduire à la fois les déchets et les émissions de gaz à effet de serre.

➤ Politique 0 emballage : réduire les déchets

Principe : adapter les emballages à l'unité de vente afin d'optimiser le conditionnement des produits pour le transport.

Partenaires ciblés : les fournisseurs sont sélectionnés selon le volume d'achat, des zones de stockage sur nos plateformes et des modes de vente disponibles.

✓ **Phase 1 : 2 fournisseurs parmi le top 5 des acteurs**

✓ **Phase 2 : élargissement du périmètre**

Impact attendu : En ciblant les références high-runners (80% des ventes) pour les 2 fournisseurs ciblés, le nombre de cartons serait réduit de 108 000 unités par an.

➤ Politique emballage consigné : palette consignée, touret pour câble

Sonepar ambitionne de mettre en place une « consignment » des tourets de câbles dans un 1^{er} temps en interne avec nos agences et dans un 2^e temps avec nos clients. Nous avons l'objectif d'appliquer la consignment d'ici fin 2025.

➤ Politique transport marchandise : réduire l'empreinte CO₂

A ce jour, près des 2/3 de nos Transporteurs sont évalués sur Ecovadis, avec une moyenne de 67.

4. S'engager spécifiquement sur les achats indirects

Une égalité de traitement entre les fournisseurs

- ✓ Sonepar France organise une mise en concurrence en toute transparence et avec impartialité lors des appels d'offres, des sélections, et des négociations de contrats.
- ✓ Les consultations et les critères de sélection (techniques, prix, RSE, etc.) sont appliqués de manière transparente, avec une traçabilité rigoureuse tout au long du processus.

Une sélection responsable de nos fournisseurs, avec l'application de critères prédéfinis de manière transparente et équitable :

- ✓ Dans le cadre de notre démarche RSE, nous appliquons plusieurs critères dans notre processus d'achat. Actuellement, les critères RSE représentent 20% de la note globale de sélection des fournisseurs.
- ✓ Ces critères comprennent : l'engagement environnemental, les conditions de travail, et l'Impact social. A horizon 2025, nous avons pour objectif d'augmenter le poids des critères RSE à 30%, reflétant ainsi notre volonté d'intégrer des pratiques responsables et durables dans nos décisions d'achat.
- ✓ Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'économie sociale et solidaire (ESS) et des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), Sonepar s'engage à réserver 1% de ses dépenses d'achats indirects aux ESAT d'ici 2025. Nous intégrons des critères d'achat favorisant l'inclusion et le soutien à ces structures dans notre processus d'approvisionnement.

Une assurance qu'aucun de nos fournisseurs ne tombe dans une situation de dépendance économique, en diversifiant nos partenaires.

Des autres indicateurs de la performance des achats responsables sont suivis régulièrement.





3• Satisfaction et réussite de nos clients

La culture client

La culture client c'est la préoccupation constante d'assurer la satisfaction des clients dans les process collectifs et dans les attitudes individuelles de l'ensemble des collaborateurs.

En inscrivant la satisfaction et la réussite de nos clients dans notre feuille de route, nous nous engageons :

- ✓ à comprendre les enjeux de nos clients
- ✓ à les accompagner dans leurs besoins
- ✓ à surpasser leurs attentes

La satisfaction clients, au cœur de nos enjeux, se matérialise à travers 5 axes majeurs :

- ✓ Diffusion de la culture client
- ✓ NPS : Net Promoter Score
- ✓ Baromètre sur les moments clés du parcours client
- ✓ Etudes thématiques
- ✓ Evaluation par nos clients





➤ Diffusion de la culture client

Axe stratégique de la satisfaction clients, nos équipes œuvrent à diffuser la culture clients en interne afin d'**optimiser la connaissance des préoccupations et des besoins de nos différentes typologies de clients**, de l'artisan au responsable de maintenance industrielle. Le dispositif mis en place auprès de nos collaborateurs inclut notamment la réalisation et diffusion de personae, l'intervention lors de formations internes, la création d'un site interne dédié à la culture client. Nous avons d'ailleurs été récompensé en 2023 par le prix du déploiement de la culture client en interne.

➤ NPS : Net Promoter Score

Depuis 2020, nous mesurons la propension et la probabilité de recommandation de Sonepar France par nos clients. Cette enquête trimestrielle vise à ce que nous puissions toujours plus faciliter leur activité et constitue un indicateur clé. Le NPS nous permet notamment :

- ✓ d'identifier les irritants
- ✓ de prioriser nos chantiers d'amélioration

➤ Baromètre sur les moments clés du parcours client

Afin d'optimiser l'expérience client, **nous mesurons la satisfaction de nos clients lors des moments clés de leur parcours**, de la création de compte à la livraison.

📺 Zoom sur le digital

Dans le but d'offrir une expérience d'achat transparente et omnicanale, **un indicateur dédié à l'utilisation de notre site a été déployé**, lors du lancement de notre nouvelle plateforme e-commerce. Cet indicateur permet de prioriser les développements techniques, en fonction des attentes de nos clients.



› Études thématiques

Les études thématiques, quantitatives et qualitatives, mises en place par notre service études et satisfaction clients, sont **indispensables pour mieux connaître les besoins et attentes de nos clients en fonction de leur typologie grâce à un ciblage précis**. Ces enquêtes peuvent concerner nos services ou nos produits. Dans le cadre d'études qualitatives, clients sont sollicités, selon les cas, pour un questionnaire, un entretien individuel, une réunion de groupe ou un workshop.

🔍 Zoom sur les tests produits

Nous organisons régulièrement des tests produits pour nous assurer de retours clients qualitatifs avant de déployer ceux-ci. Réalisés principalement pour nos marques exclusives et en petits groupes, ces tests permettent de confirmer ou ajuster nos produits aux besoins du client.

› Évaluation par nos clients

Parce que la proximité fait partie de notre promesse, **nos directeurs d'agence ont été formés pour répondre aux avis Google de leur agence**.

La note de nos points de vente est en moyenne de **4,38/5**. Il s'agit d'un indicateur clé suivi, tout comme le taux, la qualité et le délai de réponse de l'ensemble de nos enquêtes.

Retrouvez nous sur
soneparfrance.fr



Sonepar France

20 Quai du Point du Jour 92100 Boulogne-Billancourt
R.C.S. Nanterre 326 769 379
Création : Sonepar France

